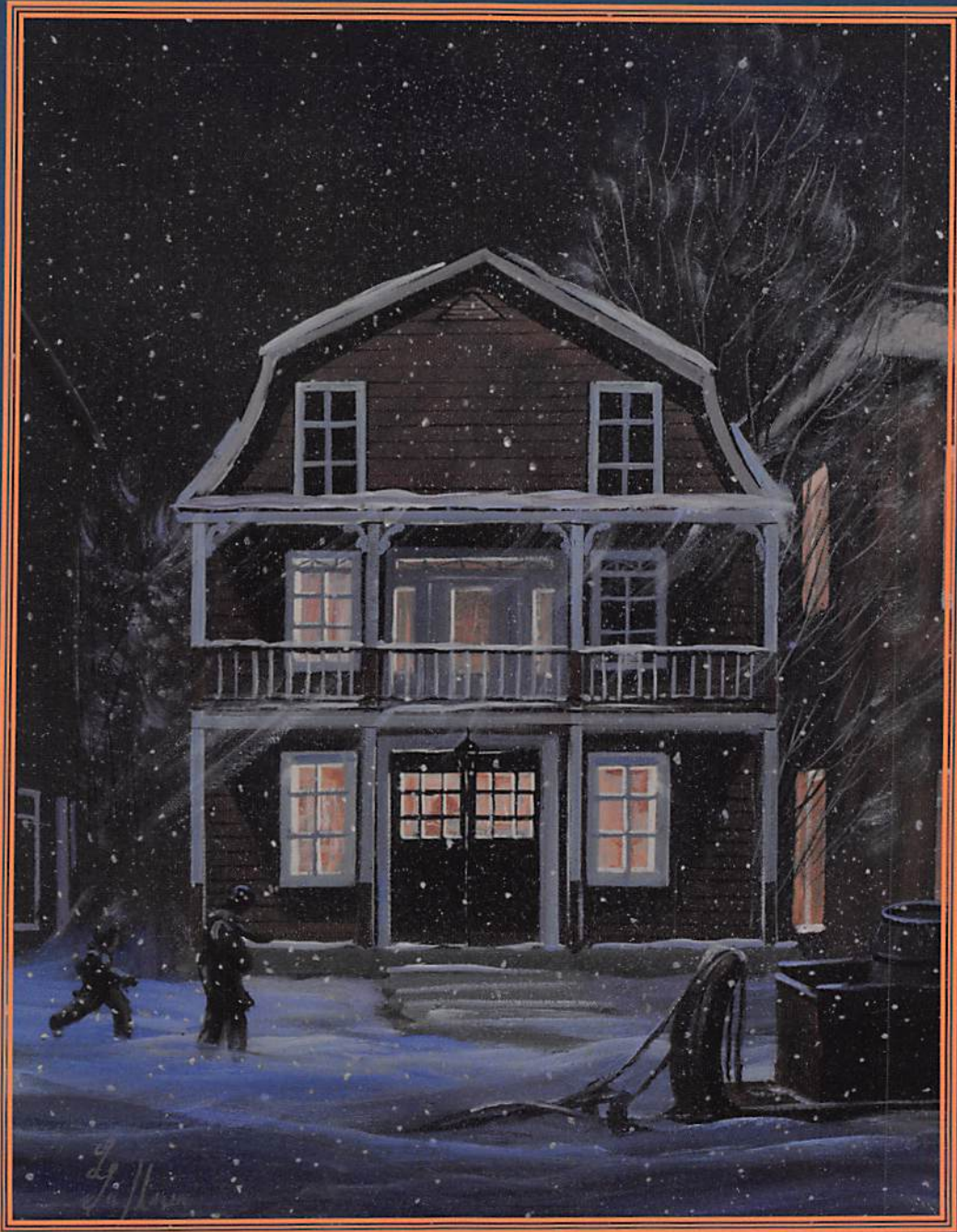


R E V U E
d' **HISTOIRE**
de **Charlevoix**

N u m é r o 8 4

S e p t e m b r e 2 0 1



**«La vieille forge Riverin,
témoin de notre histoire»**



LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE CHARLEVOIX

Le drapeau évoque les trois pays de Charlevoix, tels que perçus par Félix-Antoine Savard : la mer, la terre et la forêt.

MEMBRES CORPORATIFS (1 000\$ ET PLUS)

DR JEAN-LUC DUPUIS
CASINO DE CHARLEVOIX

POWER CORPORATION
HYDRO-QUÉBEC

CENTRE DE SANTÉ BEAUTÉ
FRANCINE THIBEAULT

MRC DE CHARLEVOIX-EST
LOCATION DE GRUES DANIEL FORTIN

MEMBRES BIENFAITEURS À VIE (1 000\$ ET PLUS)

Alarmes et Extincteurs
Charlevoix
Robert Ascah
Auberge La Maison Otis
Johanne Bergeron
Rosaire Bertrand
Jean-Pierre Bouchard
Marc Bouchard
Janet C. Casey
Marc DeBlois
Yolande et Pierre Dembowski
Yves Downing
Cécile Dumont

Domaine Forget
Fondation René-Richard
Georges Fournier
Raymond Gariépy
M. et Mme Leslie H. Gault
Léonard et Aurore Gauthier
Fernand Harvey
Imprimerie de Charlevoix Inc.
Robert Labbé
Fernand Labrie
Laurent Lafleur
Paul et Rita Lafleur
Monique Larouche

Pierre Legault
L'Héritage canadien du Québec
Lico imprimeur
Xavier Maldague
Municipalité de
Notre-Dame-des-Monts
Municipalité de
l'Isle-aux-Coudres
Petites Franciscaines de Marie
Guy Paquet
Municipalité de Saint-Hilarion
André P. Plamondon
Maurice Potvin

Gilles Poulin
Diane et Jean-François Sauvé
Walter et Mary Schatz
Réjeanne Sheehy
Yolande Simard-Perrault
Rita Simard-Smookler
Huguette Tremblay
Jean Tremblay
Louis-Marie Tremblay et
Yvette Froment
Ville de Clermont
J.C. Roger Warren

MEMBRES BIENFAITEURS (100\$ À 999\$)

Pierre E. Audet
Anne-Marie Asselin
Arthur Beaulieu
Pierre Beaupré
Hilarion Bergeron
Jean Bergeron
Madeleine Boies-Fortier
André Bouchard
Rémi Bouchard
Sylvie Boucher, députée
Jean-Paul Boudraux
Léonce Brassard

Caroline Dame
Martial Dassylva
Godelieve De Koninck
Henri Desmeules
Johanne Desrochers
Thomas Donohue
Marie-Christine Dufour
Daniel Fortin
Léonce Gauthier
Hélène Gervais
Magella Girard
Raymond Guay

Claude Harvey
Hélène et Jean-Luc Harvey
Monique Hervieu
Esther Jean
Guy Lachapelle
Fernand Lapointe
Guy Le Rouzès
André Maltais
Gabrielle Marceau
André Morin
Lyse Nantais-Godin
Paul Néron

Danielle Ouellet
Restaurant Vices Versa
Lorraine Rochette
Martin Rochette
Cédulie Simard
Jean-Pierre Simard
Denis Tourangeau
Claude et Janine Tremblay
Hervé Tremblay
Jeanne Tremblay
Ville de La Malbaie

MEMBRES DE SOUTIEN (50\$ À 99\$)

Louis Asselin
Daniel Audet
Jean Bergeron
Louis Bhérier
Bernard Bouchard et
Micheline Dufour
Louise Boulanger
Géralda Brassard
Guy Bureau
Gérald Cayer et
Yolande Duchesne
Léontine Chabot
Henri Chaperon
Marc Clotuche
Wellie Desbiens
Madeleine Deschênes
Antoine Desmeules
Marc Desmeules
Claude Despins
Suzanne Duchesne
Jacques Dufour

Mathias Dufour
Simone Éthier-Clarke
Luc Filion
Denis Fortier
Hélène Fortier
Eudore Fortin
Pierre Gaudreault
Réal Gaudreault
André Gaulin
Janine Gauthier
Marc-André Gauthier
Pierre Gauthier
Serge Gauthier
Yvon et Elisabeth Gauthier
Jean-François Gingras
Pierre Girouard
Robert Giroux
Johanne Guérin
Madeleine Guérin
Richard Guevremont
Christian Harvey

Daniel Harvey
Louise Harvey
Robert Harvey
Édith Jean
Isidore Jean
Gilberte Landry-Boivin
Claude Lapointe
Réal Lapointe
Michel Leclerc
Jean-Marie Lemieux
Joseph Lemieux
René Martin
Patrick McKenna
Jacques Michaud
Lise Mineau-Sévigny
René Moisan
Jean-Denis Paquet
Roger Paquet
Yvon Pichette
Philippe Poulin
Yvon Racine

Claire Renaud-Tardif
Restaurant et Motel Le Mirage
Hélène Rochette
Raymond Roussel
Municipalité de
Saint-Aimé-des-Lacs
Pierre-Paul Savard
Réal St-Laurent
Claude St-Charles
Michel Tétreault
Sébastien Thibeault
Diana Trafford
Carole Tremblay
Daniel et Jeannine Tremblay
Georges-Étienne Tremblay
Johanne G. Tremblay
Mario Tremblay
Raymond Tremblay
Gilles Turcotte

REVUE D'HISTOIRE DE CHARLEVOIX
Numéro 84, Septembre 2016
15\$ l'exemplaire

ABONNEMENT : 35\$ par année / 4 numéros.

Publiée par le Centre de recherche sur l'histoire et le patrimoine de Charlevoix

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE CHARLEVOIX :

Serge Gauthier (Président), Raymonde Simard (Vice-présidente), Christian Harvey (Secrétaire-trésorier), Louise Lacourcière, Laurence Harvey et Hélène Tremblay (Administrateurs/trices).

COMITÉ DE RÉDACTION :

Serge Gauthier et Christian Harvey

COLLABORATEURS DU PRÉSENT NUMÉRO :

Godelieve De Koninck, Serge Gauthier, Jean-Benoît Guérin-Dubé, Christian Harvey, Jean-Philippe Jobin, Lise Mineau-Sévigny et Normand Perron.

MONTAGE: Christian Harvey

COUVERTURE :

La vieille forge Riverin témoin de notre histoire de Laurent Lafleur.

Photo: René Bouchard

POUR NOUS JOINDRE:

158, de l'Église
La Malbaie (Québec) G5A 1R4
Téléphone: (418) 665-8159
Courriel: shdc@sympatico.ca
Web: www.shistoirecharlevoix.com

Les opinions émises dans le présent numéro n'engagent que les auteurs et pas le comité de rédaction de la *Revue d'histoire de Charlevoix* ni le Centre de recherche sur l'histoire et le patrimoine de Charlevoix.

Dépôt légal, 3^e trimestre 2016.

ISSN 0829-2183

Port de retour garanti

Envoi de publication.

Numéro de convention: 42624513

PRÉSENTATION

En devenant propriétaire de la forge Riverin de La Malbaie, la Société d'histoire de Charlevoix s'est engagée à restaurer le bâtiment mais aussi à créer un centre d'interprétation, en plus d'y loger ses bureaux. Notre levée de fonds lancée au printemps 2016 a recueilli près de 40 000\$ avec le récent don du Musée de Charlevoix de 25 000\$. C'est déjà une somme impressionnante, toutefois nous visons 100 000\$ afin de finaliser notre restauration de la forge Riverin.



Nous comptons tout particulièrement sur nos membres et amis pour nous aider à faire vivre le beau projet de la forge Riverin. Déjà, ils ont été très généreux mais l'effort se poursuit. La Société d'histoire de Charlevoix annonce ainsi la tenue d'un Grand Tirage en vue de recueillir 10 000\$ (500 billets à 20\$ l'unité). En achetant un billet de tirage, il sera ainsi possible de gagner le magnifique tableau du remarquable peintre Laurent Lafleur intitulé *La vieille forge Riverin témoin de notre histoire* d'une valeur de 1 500\$.

Laurent Lafleur est un grand peintre. Sa générosité reconnue nous permet ainsi d'offrir en tirage une œuvre marquante et précieuse qui se retrouve en couverture du présent numéro 84 de la *Revue d'histoire de Charlevoix*. Nous comptons donc encore sur votre appui pour ce Grand Tirage afin de nous permettre ainsi de concrétiser un peu plus le rêve désormais possible de sauvegarder la forge Riverin.

Enfin, il convient de dire que la présente parution de notre *Revue* est marquante. Avec des articles variés, elle constitue un numéro de collection unique. Les articles composant cette parution sont nombreux et passionnants. Ils proviennent d'excellents auteurs : le moulin à scie de La Malbaie (Christian Harvey), Charlevoix et les guerres mondiales (Christian Harvey), « Chassez les maudits bleus » : l'émeute électorale de 1856 à Baie-Saint-Paul (Jean-Philippe Jobin), Cap-aux-Oies (Lise Mineau-Sévigny); Une famille porteuse de traditions : les Morneau de Baie-des-Rochers (Jean-Benoît Guérin-Dubé), deux articles de la chronique agriculture de Charlevoix (Normand Perron), une chronique du livre et sur l'ethnologie (Serge Gauthier), ainsi qu'un texte de Godelieve De Koninck sur Helen Taft-Manning. Un numéro vraiment consistant ! Donc bonne lecture à vous, chers lecteurs, chères lectrices, de notre *Revue d'histoire de Charlevoix* et n'oubliez surtout pas de vous procurer un billet de tirage. Merci à l'avance de votre appui si essentiel,

Serge Gauthier, Ph.D.
Président de la Société d'histoire de Charlevoix

L'ATELIER DE MENUISERIE DE LA SOCIÉTÉ SIMARD & BOUCHARD

Un exemple novateur de récréation d'un site patrimonial au centre-ville de La Malbaie

PAR CHRISTIAN HARVEY



L'atelier de menuiserie est situé sur la rue Sainte-Catherine, à La Malbaie

À chaque jour, un peu partout au Québec, se pose la question de la conservation du patrimoine bâti. Trop souvent l'explosion des coûts causée par des projets mal structurés et des objectifs peu réalistes mène inéluctablement à des démolitions malheureuses. Mais il existe des initiatives privées qui méritent d'être soulignées. Elles permettent au patrimoine de trouver une vie nouvelle en recréant des espaces avec une personnalité distincte. C'est le cas de l'atelier de menuiserie construit vers 1930 par la société Simard & Bouchard, situé sur la rue Sainte-Catherine à La Malbaie, rénové avec ferveur depuis son acquisition en 2003 par l'entrepreneur Daniel Fortin.

Un atelier de menuiserie

À partir de 1900, le village de La Malbaie et le boulevard des Falaises connaissent une croissance notable ce qui favorise le développement de petites entreprises dans le domaine de la construction. Le secteur jusqu'alors connu sous le nom du Grand Parc au centre-ville de La Malbaie fait l'objet de deux subdivisions majeures de lots vendus par la famille Duggan, l'un en 1901 et l'autre en 1911. Des résidences souvent à logements sont érigées sur les rues John-Nairne, Sainte-Catherine, de l'Église et, plus tard, Doucet. De même, l'ouverture officielle du boule-

vard des Falaises en 1897 amène la construction de nombreuses résidences de villégiature.

À cette époque, les quincailleries modernes n'existent pas afin d'offrir les matériaux nécessaires à ces nouvelles constructions. Si bien, que des entrepreneurs comme Hector Bouchard apparaissent au centre-ville de La Malbaie en 1912 afin de couper et de raboter les planches nécessaires à ces constructions, de même qu'offrir les portes et fenêtres pour les constructions entreprises par lui ou d'autres constructeurs. D'autres entrepreneurs font alors leur apparition et viennent s'installer sur la rue Sainte-Catherine. On retrouve leurs traces dans le registre des transactions foncières.

Le 9 janvier 1930, Marie Tremblay, veuve de Philippe Bergeron, vend au coût de 600\$ à « Lauréat Simard, fils de feu Augustin, menuisier, de La Malbaie » le lot 580-77 où se retrouve l'actuel atelier de menuiserie. Quelques mois plus tard, le 9 mai, Marie Katharine Duggan vend à Joseph Simard, menuisier, le lot 580-78 pour la somme de 300\$. Ce lot accueille aujourd'hui un bâtiment à logements. Les deux actes ne font pas mention de la présence d'un bâtiment sur le site, ce que le prix de vente confirme en quelque sorte.

Joseph Simard (1889-1965) et Lauréat Simard (1891-1956) sont deux frères nés à Sainte-Agnès, du mariage d'Augustin Simard et d'Arthémise Girard. Tous deux menuisiers, ils viennent s'installer à La Malbaie où ils pratiquent leur métier. Au recensement de 1921, Joseph Simard, marié depuis 1914, vit déjà sur la rue Sainte-Catherine avec sa femme et ses enfants. Son frère Lauréat vit avec le couple. L'achat des lots en 1930 visent à installer d'une manière plus permanente les deux artisans.

Construction de l'atelier

Quelques mois plus tard, le 6 septembre 1932, une obligation de 2 000\$ à un taux de 6% émise par Charles Rochette, garagiste, est contractée par Joseph Simard. Il hypothèque à cette occasion son lot 580-78 « avec toutes les bâtisses dessus construites, dépendances et circonstances ». Cela signifie que sa résidence familiale correspondant actuellement aux 193, 195 et 197 Sainte-Catherine est alors érigée. De plus, fait étonnant, il hypothèque à cette occasion le lot 580-77 dont le fond de terre appartient pourtant à son frère Lauréat. La description de l'immeuble comprend alors « notamment une boutique de menuiserie avec toutes ses dépendances, machineries fixes ou autres de toute nature, et autres additions et améliorations qui seront faites sans aucune réserve ni exception de la part du débiteur ». L'atelier de menuiserie date donc la période 1930-1931 et cet emprunt visait probablement à en accroître la superficie ou à acquérir du nouveau matériel. Joseph

Simard devait se considérer à l'époque comme propriétaire unique de l'édifice.

La Société Simard & Bouchard

Le 3 janvier 1934, Lauréat Simard vend à son frère Joseph Simard et à Joseph Bouchard un tiers indivise du lot 580-77 de même que toutes les bâtisses érigées sur le lot dont l'atelier de menuiserie. Né à Saint-Irénée, Joseph Bouchard (1898-1958) est marié avec la sœur de l'épouse de Lauréat Simard, Marie Lavoie. À partir de cette date et pendant une vingtaine d'années, l'atelier sera ainsi la propriété conjointe de la Société Simard et Bouchard.

Un document daté de 1942 nous révèle des informations uniques sur le fonctionnement de l'entreprise :

« L'atelier de MM. Simard et Bouchard existe depuis 12 ans et est situé sur rue Nairn. Les propriétaires y emploient 2 membres de leurs familles. En 1941 ils ont raboté environ 200,000 p.m.p [pied mesure de planche] et fait les portes et châssis de deux ou trois maisons. »

L'atelier daterait selon cette source de 1930 et il est possible que l'accès se fasse à ce moment de la rue John-Nairne ; un accès existe encore aujourd'hui avec le terrain de l'ancien Hôtel de ville de La Malbaie construit dans les années 1950. La fabrication de portes et de châssis ne semble pas occuper une place importante dans les activités. Un peu plus, l'auteur du rapport



Photo Pierre Rochette

Vue de l'intérieur de l'atelier restauré par Daniel Fortin

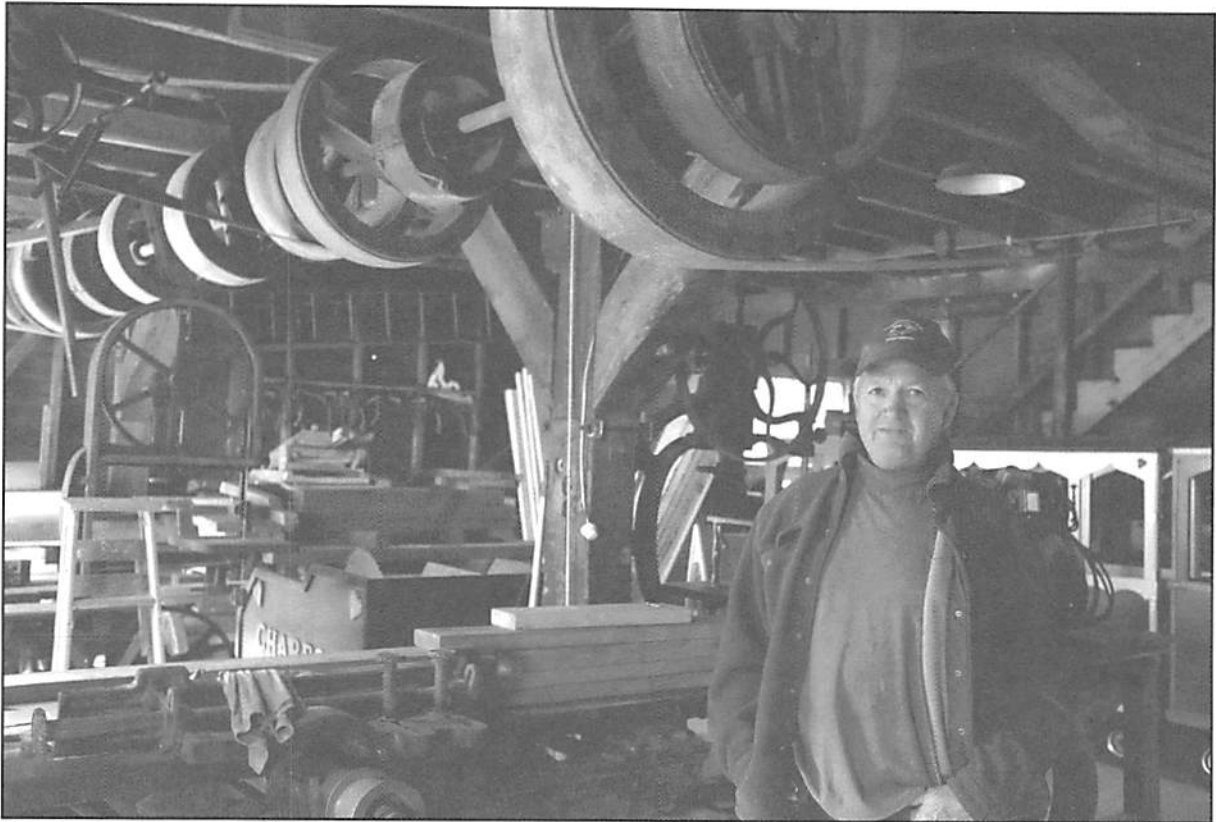


Photo Pierre Rochette

Daniel Fortin dans son atelier

fait remarquer que les activités de ce type d'entreprise semblent déjà ralentir :

« Le travail a diminué depuis quelques années dans ces petits ateliers, principalement à cause de la baisse du tourisme qui a entraîné celle de la construction. »

En effet, après la fin des années 1930, l'ensemble des résidences du boulevard des Falaises sont déjà construites. Pourrait-on ajouter que le secteur du centre-ville de La Malbaie a lui aussi connu un développement analogue. Le secteur du Grand Parc apparaît en 1942 comme déjà pratiquement complètement occupé.

Successions

La Société Simard et Bouchard cesse d'exister au milieu des années 1950. Lauréat Simard décède le 1er août 1956 et sa femme Laura Lavoie devient propriétaire de sa part indivise. Un an plus tard, le 23 novembre 1957, Joseph Bouchard et Laura Lavoie vendent leur part, soit le 2/3 indivise, de la bâtisse et des outils « ayant appartenu à la société Simard & Bouchard » à Joseph Simard.

Joseph Simard décède le 20 août 1965 et c'est sa femme Marie-Rose Tremblay qui devient alors l'unique propriétaire de l'atelier de menuiserie. À sa mort survenue le 6 août 1974, elle cède la maison et l'atelier à ses 7

enfants à parts égales : Françoise, Toussaint, Marie-Blanche, Laurette, Ernest, Marquis et Ghislaine. En 1980, Ernest, Marquis et Laurette vendent leurs parts aux 4 autres enfants. Le 17 septembre 2003, ils vendent le tout à Daniel Fortin et Thérèse Gaudreault.

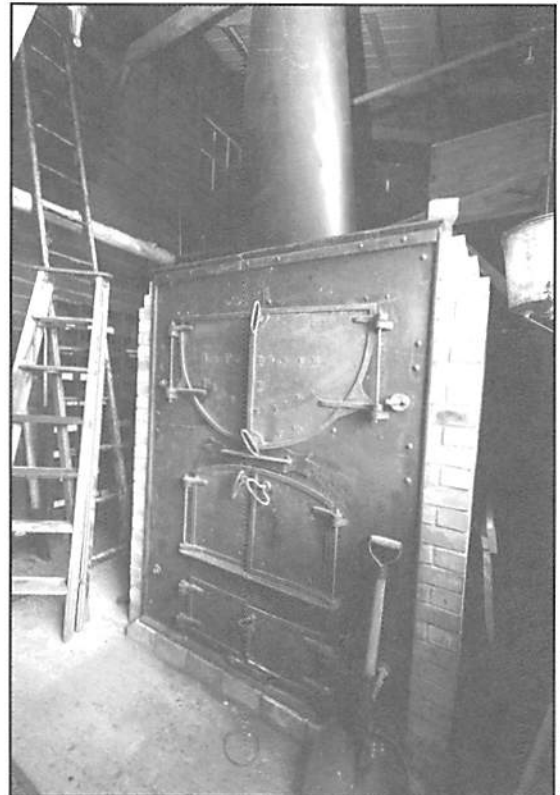


Photo Pierre Rochette

La chaudière

DANIEL FORTIN : UN COLLECTIONNEUR EXEMPLAIRE!

Par Serge Gauthier

Né à Clermont le 21 mai 1950, Daniel Fortin réside aujourd'hui à La Malbaie (secteur Pointe-au-Pic) dans une maison située sur la rue des Laurentides entièrement rénovée par lui et qui est devenue « son château ».

Depuis son jeune âge, Daniel Fortin collectionne des objets de toutes sortes et des antiquités. C'est en 2003, qu'il achète avec son épouse Thérèse Gaudreault, le moulin à scie de la famille Simard situé sur la rue Sainte-Catherine au centre-ville de La Malbaie. Il avait fait une promesse aux membres de la famille Simard de rénover le bâtiment qui était alors en grande désuétude. Son travail patient de restauration donne aujourd'hui des fruits : le bâtiment paraît presque neuf et il est sauvé de la démolition. Daniel Fortin voulait rénover le moulin à scie « comme il était auparavant » tant à l'extérieur que pour sa machinerie. Il présente ici le travail effectué :

« Suite à l'acquisition de la Boutique de Jos, Simard et Fils, j'ai dû effectuer des travaux majeurs. J'ai d'abord soulevé le bâtiment pour en refaire les fondations et le bas des murs sur une hauteur de 4 pieds. J'ai fait un plancher (en planches embouvetées) reposant sur des solives entièrement à neuf. J'ai fait un nouveau toit en tôle comme il existait à l'époque. Un hiver, j'ai refait la fenestration. La teinture extérieure du bâtiment est de couleur sang de bœuf huile de lin. Afin de respecter la finition d'époque, j'ai reconstruit le grand escalier intérieur. J'ai installé un système électrique et d'incendie datant des années 1950. Tout l'outillage et les machines à bois proviennent d'un peu partout dans Charlevoix. Le moteur à vapeur et la chaudière proviennent de Saint-Urbain. Je l'ai acheté de Maurice Tremblay, fils d'Achille Tremblay autrefois propriétaire d'une renardière. J'ai tout démantelé le moteur que j'ai refait. Il n'avait pas fonctionné depuis 60 ans! Je l'ai installé à l'arrière du bâtiment avec la chaudière. J'ai acheté la boutique d'un monsieur Rochefort de Saint-Hilarion et après l'avoir photographié et mesuré, je l'ai installé au deuxième de ma boutique. C'est comme si elle avait toujours été là! Je possède 50 « bouvets » en bois pour faire des portes et des fenêtres d'époque. Le moulin possède 40 poulies en bois de différents diamètres pour le faire fonctionner. »

Grand bricoleur, imaginatif, habile de ses mains, Daniel Fortin en plus d'opérer des grues mécaniques pour son entreprise commerciale, conçoit plusieurs objets de sa création. Parmi les plus étonnants, il faut noter le train miniature qui circule en saison lors de diverses activités festives dans Charlevoix et son impressionnante fontaine présentement en construction.

Daniel Fortin est un passionné de patrimoine, un modèle dans le genre. Il importe de le remercier pour ses efforts et pour son amour du patrimoine de notre région de Charlevoix.

La fontaine



Photo Pierre Rochette

AU PAYS DU TEMPS D'UNE PAIX CHARLEVOIX ET LES GUERRES MONDIALES

PAR CHRISTIAN HARVEY



Coll. SHC

Officiers devant le Manège militaire de Québec

PRÉSENTATION

La participation des Canadiens aux deux guerres mondiales demeure un volet méconnu, particulièrement dans le Québec francophone. Les livres d'histoire québécois retiennent beaucoup l'opposition à la conscription en 1917 et en 1944. Pourtant, la participation des Québécois francophones a joué un rôle significatif dans ces conflits. Un fait historique qu'il convient de mieux faire connaître.

L'exposition *Au pays du temps d'une paix. Charlevoix et les guerres mondiales (1914-1918 ; 1939-1945)* présentée par la Société d'histoire de Charlevoix, grâce à une aide financière de Patrimoine canadien, offre des informations inédites sur la participation des Charlevoisiens à ces conflits et sur des traces qui ont parfois subsisté jusqu'à aujourd'hui dans notre milieu.

À quoi ressemblait la région de Charlevoix au moment des deux guerres mondiales ? Qui furent les Charlevoisiens à y participer ? Quelle fut leur participation sur le champ de bataille en Europe ? Est-ce que des Charlevoisiens sont décédés lors de ces conflits ? Quelle fut l'importance de l'opposition à la conscription ? Existe-t-il des commémorations de ces deux guerres dans la région ?

PREMIÈRE GUERRE MONDIALE (1914-1918)

Premier conflit mondial

Lorsque la Grande-Bretagne enclenche les hostilités avec l'Allemagne en août 1914, le Canada entre automatiquement dans la Première Guerre mondiale mais le Dominion possède la liberté de fixer la nature de sa participation. Sans véritable armée permanente, le Corps expéditionnaire canadien (CEC) est formé et regroupe, pendant tout le conflit, plus de 620 000 hommes, dont 425 000 se rendent en Europe.

Formé uniquement de volontaires au départ, le CEC compte certes un nombre limité de Canadiens français, environ 15 000 provenant principalement des villes de Montréal, de Québec, de l'ouest du Québec et de l'est de l'Ontario. En octobre 1914, un bataillon canadien-français, le 22^e, est officiellement créé. Pendant la Première Guerre mondiale, 13 bataillons seront formés au Canada français afin de favoriser l'enrôlement chez les francophones. Toutefois, ils seront pour la plupart démembrés et viendront renforcer les rangs du 22^e bataillon.

De 1915 à 1918, cette unité francophone connaît la vie difficile des tranchées en Belgique et en France. De



Joseph Ferdinand Vincent



Olivar Asselin



Joseph Raoul Simard



Henri-Paul Cimon

Coll. SHC

même, elle participe aux batailles de la Somme, Vimy, Passchendaele et Amiens. C'est à l'intérieur du 22^e bataillon que la plupart des Charlevoisiens ont participé à la Première Guerre mondiale.

Charlevoix à cette époque

Alors que les Canadiens anglais, immigrés plus récemment des îles britanniques, s'intéressent grandement à la guerre déclenchée en 1914, la majorité des Charlevoisiens, comme plusieurs Québécois francophones, voient d'un autre oeil ce conflit qui met en jeu de lointaines puissances européennes, un continent quitté par leurs ancêtres depuis plusieurs générations. Un contexte qui ne favorise pas l'enrôlement volontaire.

Selon le recensement de 1911, Charlevoix dont le peuplement s'amorce en 1675, compte une population de 20 637 habitants. Son économie axée sur l'agriculture, le travail en forêt et le cabotage permet difficilement aux plus jeunes de trouver un avenir meilleur. Le développement de la villégiature américaine et canadienne-anglaise dans le secteur de Pointe-au-Pic, s'il apporte un revenu d'appoint pendant la saison estivale, ne permet pas de contrebalancer la tendance.

Si bien que la région constitue encore une terre d'émigration. D'abord au 19^e siècle vers le Saguenay, puis le Lac-Saint-Jean et les États-Unis. Enfin, au début du 20^e siècle, vers les usines à Québec, à Saint-Grégoire de Montmorency, Montréal ou même vers les terres nouvellement ouvertes au peuplement dans l'Ouest canadien. On estime que c'est plus 5 000 personnes par décennie qui quittent la région au début du vingtième siècle formant une importante diaspora charlevoisienne.

L'enrôlement volontaire des Charlevoisiens

À partir de la base de données du Corps expéditionnaire canadien, on peut retrouver plus d'une dizaine de Charlevoisiens nés et résidants dans la région qui se sont enrôlés sur une base volontaire. Voici leurs noms :

T.S. Bouliane – Joseph Dassylva – Aimé Desgagnés – Jean Baptiste Desmeules – James Thomas Gagnon – Joseph Philippe Gagnon – Joseph Victor Harvey – Robert O'Connell – Idola Roy – Joseph Raoul Simard – Louis Tremblay – Xavier Tremblay – Joseph Ferdinand Vincent

Notons que Ludovic Charles Fournier et Adélarde Tremblay, nés dans une autre région, habitent dans Charlevoix et s'enrôlent sur une base volontaire dans le CEC. Ce chiffre pourrait apparaître comme peu, mais il ne faut pas oublier ceux (plus d'une soixantaine) nés dans la région et qui l'ont quittée – d'une manière temporaire ou non – depuis peu :

Ernest Allard – Olivar Asselin – Joseph Arthur Thomas Athanase – Arthur Auclair – Edgar Belley – Thomas Boily – Adélarde Boivin – Ernest Boivin – François Boivin – Antonio Bouchard – Joseph Bouchard – Henri-Paul Cimon – Joseph Alphonse Cimon – Pierre Corneau – Elzéar Coulombe – Résimon De Gagné – Aldéric Du Berger – Georges Duchesne – Antonio Dufour – Ismaël Dufour – Arthur Foster – Pierre Félix Gagné – Pierre François Gariépy – Joseph Ernest Gauthier – Wilbrod Grenon – Benoît Guay – Edmond Guérin – Eusèbe Harvey – Francis Kelly – Charles Larouche – Édouard Lemieux – Ludovic Maltais – Pantaléon Morin – Arthur Pilote – Edmond Roy –



Coll. SHC

Sous-marins au quai de Pointe-au-Pic en 1916

Alexander Lionel Sanders – Gabriel Savard – Ludger Savard – Pierre Jean Savard – Arthur Simard – Charles Simard – Edmond Simard – Émile Simard – Harry Simard – Joseph-Arthur Simard – Aimé Tremblay – Albert Jacques Tremblay – Alcime Tremblay – Alfred Tremblay – Armand Tremblay – Arthur Tremblay – Charles Tremblay – Delphis Joseph Tremblay – Édouard Tremblay – Jean Tremblay – Joseph Tremblay – Pierre Tremblay – René Tremblay – Solyme Tremblay – Armand Warren – William Wallace Watson

On peut donc estimer que plus de 75 Charlevoisiens ont participé d'une manière ou d'une autre à la Première Guerre mondiale après s'être enrôlés sur une base volontaire. Vous pouvez consulter une version numérisée de leur dossier militaire sur notre site web :

WWW.CHARLEVOIXGUERRESMONDIALES.COM

La conscription de 1917

En 1917, avec les pertes et les blessés qui s'accumulent au front, le gouvernement canadien ne peut plus se limiter aux simples volontaires. Promulguée le 28 août 1917, la conscription, c'est-à-dire l'enrôlement obligatoire, déclenche une importante opposition au Québec. Le 1^{er} avril 1918, 1 200 soldats provenant de l'Ontario et l'Ouest canadien sont chargés de refouler la foule opposée à la conscription concentrée à l'angle des rues Saint-Vallier, Saint-Joseph et Bagot à Québec. Après avoir lu l'ordre de dispersion, les soldats ouvrent le feu tuant 4 personnes et en blessant près de soixante-dix. Le Charlevoisien Joseph-Édouard Tremblay est tué à cette

occasion. Né à La Malbaie le 18 septembre 1897, il réside dans la Basse-Ville de Québec où il étudie à l'École technique. La mort a été causée par l'inaction à soigner le patient. Édouard Tremblay est enterré au cimetière de La Malbaie.

Devant l'obligation de servir sous les drapeaux, plus de 18 000 Québécois désertent. Toutefois, près de 90% des Québécois conscrits reçoivent une exemption. Nous avons retrouvé plus d'une centaine de Charlevoisiens nés dans la région qui furent conscrits mais peu se rendirent en Europe, encore moins sur le front. Notons Amédée Murray, né à Saint-Urbain en 1886, décédé de la « grippe espagnole » (influenza) à l'Hôpital canadien de Bramshott, en Angleterre, le 29 octobre 1918.

Les Charlevoisiens décédés sur les champs de bataille

La Première Guerre mondiale fut une guerre de tranchées. Il est possible de suivre à la trace chacun des militaires charlevoisiens en consultant leur dossier de service. Voici ceux qui y perdirent la vie:

Un décès tragique survient le 29 juillet 1915. Joseph Victor Harvey, de La Malbaie, met fin à ses jours lorsque le 22^e bataillon est encore stationné en Angleterre. De septembre 1915 à mars 1916, le 22^e bataillon se trouve dans le secteur d'Ypres en Belgique. Le 18 octobre 1915, Pierre Tremblay, né à l'île aux Coudres, est tué lors d'un combat. Le 20 février 1916, c'est au tour d'Édouard Tremblay, natif de Baie-Saint-Paul, de tomber sous les balles.

En mai 1917, le 22^e bataillon participe à la prise de la crête de Vimy, près d'Arras. À cette époque, le Malécite Joseph Arthur Athanase Athanase, baptisé à Saint-Hilarion, décède le 13 mai 1917 et Armand Warren, né à Pointe-au-Pic, décède le 29 mai 1917. Le membre du 22^e bataillon Edgar Belley, de Pointe-au-Pic, décède pour sa part le 9 novembre 1917 à Passchendaele.

Les 27 et 28 août 1918, la bataille de Chérisy décime les rangs du 22^e bataillon. On note le décès de Thomas Boily, né à Saint-Hilarion, d'Adélarde Boivin, né à Baie-Saint-Paul, et d'Edmond Roy, né lui aussi à Baie-Saint-Paul.

Notons finalement le décès suite à leurs blessures de Benoît Guay (30 avril 1918), natif de Baie-Saint-Paul, d'Harry Simard (15 mai 1917), né à Baie-Saint-Paul et du lieutenant A. J. Tremblay, des Éboulements, suite à l'écrasement de son avion le 31 août 1918.

Les villégiateurs

Plusieurs villégiateurs américains, canadiens-anglais et canadiens-français à Pointe-au-Pic ou Cap-à-l'Aigle ont joué un rôle dans la Première Guerre mondiale. Deux sites patrimoniaux rendent compte de cette participation.

Du côté francophone, on peut voir dans l'église catholique de Pointe-au-Pic, construite en 1917, un magnifique vitrail rendant hommage au lieutenant Louis-Rodolphe Lemieux tué lors de la bataille de Chérisy, le 29 août 1918. Le don de cette pièce a été fait à la fabrique par son père Rodolphe Lemieux. À noter qu'un autre villégiateur, le futur gouverneur général Georges Vanier, a perdu la jambe droite lors de la même bataille.

En août 1919, un cénotaphe, rendant hommage aux militaires décédés lors de la Première Guerre mondiale, est inauguré avec grande pompe devant la chapelle St. Peter's on the Rock de Cap-à-l'Aigle. L'événement réunit David MacKay McGoun (pilote canadien ayant abattu 9 avions), Rodolphe Lemieux (alors député libéral fédéral), sir Charles Fitzpatrick (alors lieutenant-gouverneur du Québec), William Howard Taft (ancien président des États-Unis), Arthur Barrett (Officier de l'armée britannique) et Lomer Gouin (premier ministre du Québec).

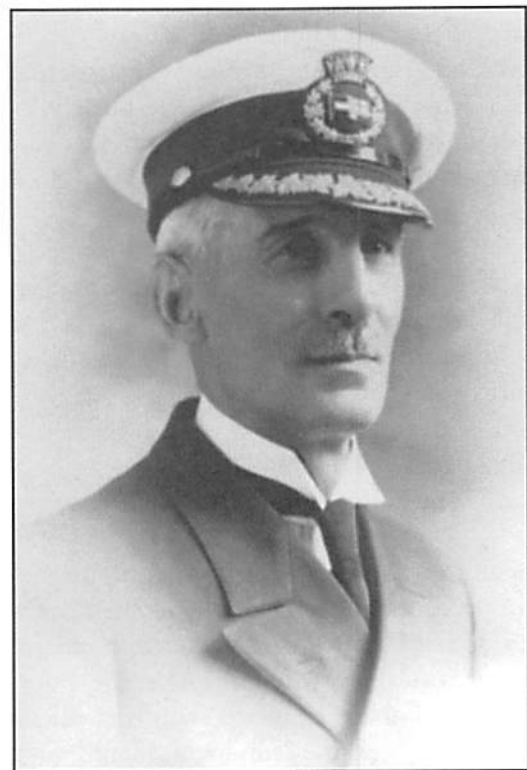
Finalement, notons que c'est l'entreprise du député fédéral de Charlevoix de l'époque, sir Rodolphe Forget, qui a vendu les terrains qui deviendront la base de

Valcartier au gouvernement du Canada pour l'entraînement des recrues pour la Première Guerre mondiale.

Les sous-marins au quai de Pointe-au-Pic

Au cours de la Première Guerre mondiale, des sous-marins sont mis en production à l'usine de la compagnie Vickers à Montréal : 10 pour l'Angleterre, 8 pour l'Italie et 2 coques pour la Russie impériale. Ces sous-marins furent livrés entre 1915 et 1916. Ces bâtiments n'étant pas conçus pour la traversée de l'Atlantique, le quai de Pointe-au-Pic est apparu comme un site idéal pour les essais. Les sous-marins vont réaliser une soixantaine d'accostages dans la région pour les tester en plongée. Deux photographies nous rappellent la présence de ces sous-marins au quai de Pointe-au-Pic.

Une tragédie se produisit lors d'une de ces sorties. Le 18 mai 1915, un petit patrouilleur d'inspection, le *Christine*, sombre au large de Beaumont. Sept personnes périrent lors de l'accident qui, en fait, fut causé par une collision avec le sous-marin H-1 dirigé par le capitaine Wilfrid Gagné, originaire de La Malbaie. L'information est demeurée secrète jusqu'à tout récemment.



Coll. SHC

Le capitaine Wilfrid Gagné

À la fin de 1916, les sous-marins se dirigent vers Halifax, en Nouvelle-Écosse, où ils furent escortés par des navires jusqu'en Europe.

DEUXIÈME GUERRE MONDIALE (1939-1945)

Deuxième conflit mondial

Le 10 septembre 1939, le Canada entre officiellement dans la Deuxième Guerre mondiale. Plus d'un million de Canadiens et Canadiennes ont participé à ce conflit, dont 42 000 y ont perdu la vie. De ce nombre, on estime l'enrôlement volontaire à environ 161 000 Canadiens français dont 90 000 Québécois francophones.

Le Canada a joué un rôle majeur dans la bataille de l'Atlantique, celle de l'approvisionnement stratégique de l'Angleterre, et des opérations de bombardements de nuit en Allemagne du Bomber Command. Contrairement à la Première Guerre mondiale, les troupes canadiennes tardent à participer à des combats à grande échelle. Outre le triste échec de Dieppe (août 1942), il faut attendre en juillet 1943 pour les voir participer à une campagne d'importance, celle d'Italie. L'opération militaire la plus connue à laquelle participe le Canada est sans conteste le débarquement de Normandie le 6 juin 1944. Les troupes poursuivent par la suite leur route en Belgique, aux Pays-Bas et en Allemagne.

Il est actuellement difficile étant donné certaines restrictions d'offrir une vue globale de la participation des Charlevoisiens à la Deuxième Guerre mondiale. Seules, les informations sur les personnes décédées sont accessibles mais la désignation du lieu d'origine du militaire s'avère souvent aléatoire.

Nous vous invitons donc à découvrir des événements phare de la participation du Canada à la Deuxième Guerre mondiale à travers l'expérience de quelques Charlevoisiens.

Edmour Fortin (1910-1942) et les raids sur l'Allemagne

Au moment où l'Allemagne contrôlait la majeure partie de l'Europe continentale, les Alliés dont faisait partie le Canada, élaborent une stratégie de bombardements aériens nocturnes à partir de l'Angleterre pour la destruction du complexe militaro-industriel allemand ou des grandes villes comme Dresdes ou Hambourg. L'Aviation royale du Canada (ARC) joue un rôle actif dans ces frappes, notamment le Charlevoisien Edmour Fortin.

Né le 10 septembre 1910 à Saint-Urbain, il est le fils de Thomas-Louis Fortin, inspecteur pour le Parc des Laurentides, et de Jeanne Bradet. Son grand-père est le célèbre guide et trappeur Thomas Fortin. À la fin des

années 1930, il s'installe à Montréal où il occupe un emploi de chauffeur.

En juin 1940, il s'engage dans l'Aviation royale canadienne et suit une formation au Manitoba. Il joint un escadron en Europe en octobre 1941. Il décède le 22 juillet 1942 lors d'un raid devant se rendre à Hambourg en Allemagne. Sa sépulture se trouve dans un cimetière à l'est d'Amsterdam aux Pays-Bas. Près de 10 000 Canadiens perdent la vie dans ces frappes aériennes extrêmement risquées.



Coll. SHC

*Edmour
Fortin*

Georges Forgues (1917-1944) et la campagne d'Italie

Au cours de la Deuxième Guerre mondiale, la plus longue campagne militaire canadienne fut celle d'Italie. Elle débute par l'invasion de la Sicile (10 juillet- 6 août 1943), puis s'étend sur la péninsule italienne (3 septembre 1943-25 février 1945). Le Royal 22^e Régiment participe à la campagne dont Georges Forgues, né à La Malbaie et résident de cette localité.

Né le 6 octobre 1917, il est le fils de Georges Forgues et de Rose-Anna Perron. Après des études à l'école rurale de Rivière Mailloux, il devient bûcheron. Le 30 octobre 1939, il entre officiellement dans le 22^e Régiment. Parti d'Halifax, il se rend en Écosse avant d'arriver en Italie. Après un repos au mois de novembre 1944, le 22^e Régiment repart au combat dans le secteur de la ville de Ravenna, sur la côte de l'Adriatique. La ville tombe le 4 décembre 1944. Toutefois, les combats continuent et le soldat Georges Forgues décède à cette occasion le 12 décembre 1944. Sa sépulture se trouve dans le cimetière militaire de Ravenna. La campagne d'Italie a coûté la vie à plus de 5 900 Canadiens.

Jacques Jean (1923-1995) et la bataille de la Normandie

La bataille de la Normandie (juin-août 1944), amorcée le 6 juin avec le fameux débarquement, constitue l'un des affrontements majeurs de la Deuxième Guerre mondiale. Un Clermontois, Jacques Jean, a participé à cet événement.

Né le 14 mai 1923 à La Malbaie (aujourd'hui Clermont), fils d'Adélarde Jean et d'Adèle Lapointe, il s'enrôle sur une base volontaire en 1942. Après un entraînement à Valcartier et un cours à Windsor (Ontario), il quitte Halifax avec son régiment, les Fusiliers Mont-Royal, le 24 décembre 1942. Jacques Jean participe à des nombreux exercices dans l'eau en vue d'un débarquement qui survient finalement le 6 juillet 1944 en pleine nuit dans des petites barques de 20 à 25 hommes. Il entrevoit alors, au loin, les maisons de la ville de Lisieux.



Jacques Jean

Coll. famille Jacques Jean

Le régiment réussit ensuite à se rendre dans la ville de Caen. Près de la ferme Bouvoir, Jacques Jean est fait prisonnier. Blessé, il est incarcéré dans des camps de prisonniers, souffre de sous-alimentation et doit travailler dans des mines. Il peut observer toute l'horreur du régime nazi : « Dans un village voisin, il y avait un camp de Juifs. Deux jours avant la délivrance, les Allemands ont fusillé des milliers de Juifs sous nos yeux ».

Après la Libération, il revient vivre à Clermont. Il meurt le 9 février 1995.

Jean L. Warren (1914-1987) et l'expérience des camps de prisonniers

La Deuxième Guerre mondiale a donné lieu à des démonstrations de courage notamment pour ceux qui, sans décéder ou être gravement blessés, ont fait l'expérience difficile des prisons allemandes.



Jean L. Warren

Coll. famille Jacques Jean

Jean L. Warren naît le 15 juillet 1914, à Pointe-au-Pic, fils d'Édouard Warren et d'Oliva Duchesne. En juin 1942, il est accepté à titre de pilote dans l'Aviation royale canadienne. Après une formation, il se rend en Europe. Au quatrième vol de bombardements sur l'Allemagne à destination de Cologne, son avion est abattu dans la nuit du 18 au 19 septembre 1943. Fait prisonnier et interrogé par les Nazis, Jean L. Warren fait l'expérience des prisons allemandes desquelles il s'évade à trois reprises. À un moment, il ne pèse plus que 75 livres ! Libéré en avril 1945, il reçoit le 2 juillet 1945 la Médaille de l'Empire britannique pour la bravoure dont il a fait preuve.

Revenu à Pointe-au-Pic, Jean L. Warren occupe la fonction de maire de cette localité pendant 14 ans. Il meurt le 30 mars 1987.

Charlevoisiens morts lors du conflit

Edgar Dallaire (1914-1944). Né à l'île aux Coudres le 16 septembre 1914, habite à Port-Alfred. Enrôlé le 11 septembre 1939. Infanterie, Royal 22^e Régiment. Décédé le 14 septembre 1944. Sépulture à Gradara, en Italie.

Ferdinand Desgagnés (1917-1944). Né le 6 décembre 1917 à l'île aux Coudres, habite à Baie-Saint-Paul. Enrôlé le 20 février 1942. Infanterie, Régiment de Hull puis Régiment de la Chaudière. Décédé le 20 octobre 1944. Sépulture à Adegem, aux Pays-Bas.

Louis-Philippe Dufour (1921-1942). Né à Baie-Sainte-Catherine le 5 avril 1921. Enrôlé le 12 juin 1942. Infanterie. Décédé (cause indéterminée) le 17 juin 1942 à Saint-Grégoire de Montmorency.

Georges Forgues (1917-1944). Infanterie. Né à La Malbaie le 6 octobre 1917, habite La Malbaie. Enrôlé le 30 octobre 1939. 22^e Régiment. Décédé le 12 décembre 1944. Sépulture à Ravenne, en Italie.



Coll. privée

Edmour Fortin (1910-1942). Né le 10 septembre 1910 à Saint-Urbain, habite Montréal. Enrôlé en juin 1940. Pilote dans l'Aviation royale du Canada. Il décède le 22 juillet 1942. Sépulture aux Pays-Bas.

Donat Girard (1918-1943). Né à Saint-Siméon le 3 avril 1918, réside à Codesa en Alberta. Enrôlé le 20 décembre 1940. Infanterie, Régiment royal canadien. Décédé le 1^{er} octobre 1943. Sépulture à Bari, en Italie.

Wilbrod Guérin (1900-1942). Né à La Malbaie le 11 novembre 1900, réside à Montréal. Enrôlé le 21 février 1940. Infanterie, Fusiliers du Mont-Royal. Décédé le 27 décembre 1942.

Maurice Lapointe (1914-1942). Né le 27 juillet 1914 à La Malbaie, habite Port-Alfred. Enrôlé le 22 mai 1942. Infanterie, Régiment de Hull puis Régiment de la Chaudière. Décédé en Allemagne le 26 février 1945. Sépulture aux Pays-Bas.

Joseph-Antonio Tremblay (1921-1942). Né aux Éboulements le 28 juillet 1921, habite à Saint-Irénée. Marine royale canadienne. Son navire, le H.M.C.S. Ottawa, fut torpillé et coulé le 13 septembre 1942.

Cette liste n'est pas exhaustive puisque toutes les données ne sont pas encore accessibles.

Écrasement d'un avion d'entraînement à Pointe-au-Pic

Le Canada a joué un rôle actif pendant la Deuxième Guerre mondiale en dirigeant le Programme d'entraînement aérien du Commonwealth qui a formé au pays plus de 130 000 pilotes et membres d'équipages, notamment à Saint-Hubert (près de Montréal) et de Mont-Joli (en Gaspésie).

Le 23 mai 1944, l'un de ces avions, avec à son bord 4 personnes, explose vers 10h30 au-dessus du village de Pointe-au-Pic avant de s'écraser dans le champ situé à l'arrière de la maison d'Alcide Bergeron. Trois des corps des aviateurs ont été expulsés de l'avion. Du nombre, on retrouve John S. Kitts de Sudbury, Francis Aspinall de Montréal, James Edward Trow de Montréal et un Anglais demeuré inconnu. Ils se trouvaient en formation à l'École No. 8 de la localité d'Ancienne-Lorette.

Les cadavres furent exposés au Théâtre Casino de Pointe-au-Pic. Le 24 mai, les dépouilles des aviateurs, escortés par le Corps des Cadets de Pointe-au-Pic et la Home Guard, furent déposés dans un train en direction de Québec.

Financé par le gouvernement du Canada
Funded by the Government of Canada

Canada

« CHASSEZ LES MAUDITS BLEUS » : L'ÉMEUTE ÉLECTORALE DE 1856 À BAIE-SAINT-PAUL

PAR JEAN-PHILIPPE JOBIN

Le samedi 11 octobre 1856, Baie-Saint-Paul est le théâtre d'un violent affrontement politique. Ce matin-là, à onze heures, une foule s'assemble autour des *hustings* installés sur la place publique, devant l'église, pour procéder à l'appel nominal des candidats au siège de conseiller législatif du collège électoral des Laurentides. Une mêlée éclate alors entre les « rouges » et les « bleus » venus appuyer leurs candidats respectifs, Adolphe Gagnon, marchand de Baie-Saint-Paul, et Marc-Pascal de Sales Laterrière, médecin et propriétaire de la seigneurie des Éboulements. Des partisans du premier, armés de bâtons et de pierres, forcent leurs adversaires à fuir le lieu de l'assemblée. Plusieurs s'en tirent avec des blessures, tandis qu'une maison située à proximité est saccagée. Le calme est finalement rétabli, mais l'élection n'a pu avoir lieu. Le *poll*, fixé aux 27 et 28 octobre suivants, s'annonce mouvementé.

Au cours des jours qui suivent, les journaux de la ville de Québec publient des descriptions aussi partisans que contradictoires de l'événement. Une polémique s'engage, chaque camp accusant l'autre d'avoir provoqué l'émeute pour faire triompher son candidat. Que s'est-il réellement passé ce jour-là ?

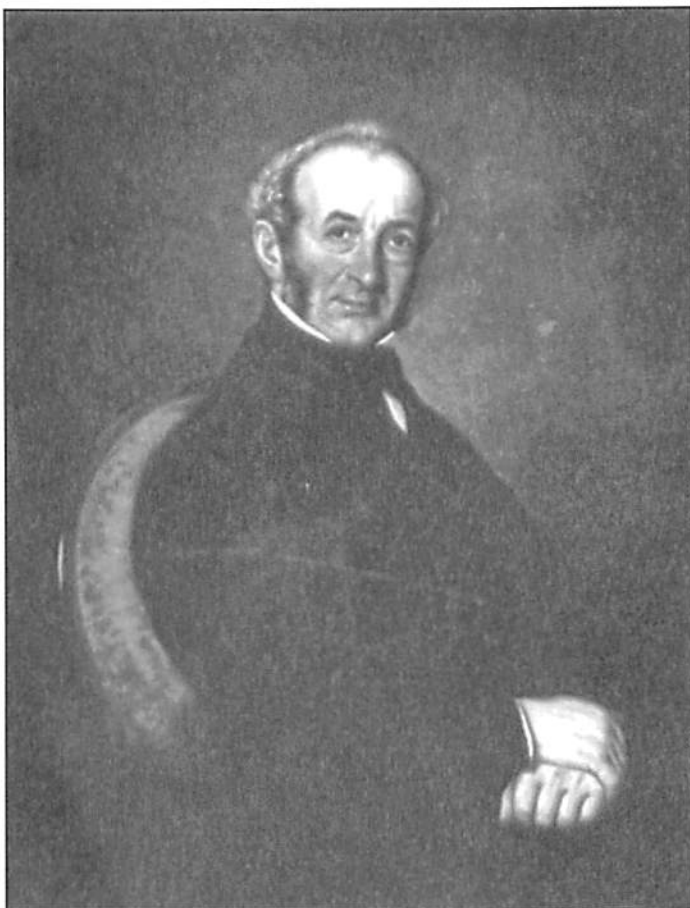
Un complot des rouges

Le Journal de Québec et *Le Canadien* ouvrent leurs pages aux dires d'un « témoin oculaire » qui donne une version totalement défavorable aux rouges : certains de leur défaite, ils auraient tenté un « coup d'éclat » pour imposer leur candidat par la violence. En chassant leurs adversaires pour se rendre maîtres du terrain, ils ont voulu gagner l'élection par acclamation.

Le correspondant anonyme ajoute que ce plan a été élaboré à Québec par Pierre-Gabriel Huot, député de Charlevoix à l'Assemblée législative, « et ses dignes amis » les rouges du *National*, dont il est propriétaire. Des « fiers-à-bras de St. Roch et d'ailleurs », non électeurs, sont arrivés à Baie-Saint-Paul la veille de la nomination et se sont préparés durant la nuit. Dès le début de l'appel nominal, les rouges ont exigé et obtenu le désarmement des connétables spéciaux nommés par l'officier rapporteur pour maintenir l'ordre, éliminant ainsi toute possibilité de leur résister.

Les assaillants agissaient sous les ordres de chefs, dont le candidat Gagnon lui-même, qui a été vu fournissant des bâtons et encourageant ses gens à frapper les paisibles et inoffensifs partisans du D^r Laterrière. Ceux-ci n'ont eu d'autre choix que de fuir devant la violence de l'attaque. Charles Gagnon, le fils du candidat, a même été vu armé d'un pistolet qu'il aurait déchargé sur les partisans de Laterrière.

Cette version des faits se conclut par un avertissement : le *poll* à venir ne pourra avoir lieu sans désordre; le gouvernement doit intervenir en envoyant des renforts armés à Baie-Saint-Paul pour maintenir la paix¹.



Marc-Pascal de Sales Laterrière (1792-1872)

Coll. SHC

1. Les deux récits du « témoin oculaire » sont d'abord publiés dans *Le Journal de Québec* du 14 octobre et *Le Canadien* du 17 octobre 1856, puis repris dans d'autres journaux. Voir aussi « The Nomination for Laurentides Division », *Morning Chronicle, and Commercial and Shipping Gazette*, 16 octobre 1856.

Quelques termes électoraux de l'époque²

Appel nominal : Assemblée publique marquant le début d'une élection, au cours de laquelle ont lieu la lecture du bref d'élection et de la proclamation, l'appel des candidats, et s'il y a lieu, le vote à main levée. En cas de demande d'un poll, celui-ci se déroule à une date ultérieure. Aussi appelé « jour de nomination ».

Collège électoral : Entité territoriale définie par la loi de 1856 pour l'élection des conseillers législatifs. Aussi appelé « division ».

Connétables spéciaux : Personnes nommées par l'officier rapporteur pour maintenir la paix et le bon ordre lors d'une élection. Selon la loi électorale de 1849, l'officier peut assermenter « autant de connétables spéciaux qu'il jugera nécessaire » parmi les juges de paix, connétables et autres personnes présentes. Aussi appelés « constables spéciaux ».

Hustings : Plateforme installée à l'extérieur, dont l'accès doit être libre à tous les électeurs, pour le déroulement de l'appel nominal.

Officier rapporteur : Responsable de l'exécution du bref d'élection et du bon déroulement de chacune des étapes. C'est lui qui fixe, par proclamation, le lieu, la date et l'heure de l'appel nominal, ainsi que la date d'ouverture du poll.

Poll : Enregistrement des votes des électeurs qualifiés dans un livre prévu à cet effet. À partir de 1849, le poll dure deux jours consécutifs, de 9 h à 17 h, et a lieu simultanément dans toutes les paroisses et cantons d'une circonscription.

Une provocation des bleus

Pour *Le National*, au contraire, il s'agit d'une lutte entre les rouges de Baie-Saint-Paul et les bleus des Éboulements, sans la participation d'étrangers. Seulement six personnes de Québec, dont deux des rédacteurs du journal, étaient à bord du vapeur arrivé la veille. Les autres passagers étaient tous des électeurs qualifiés qui n'ont pas participé à l'émeute. Et si certains d'entre eux ont pris part à l'affrontement, ce n'était que pour assurer leur légitime défense.

Ce sont les bleus, presque tous munis de bâtons et d'« armes meurtrières », qui ont provoqué la mêlée. Selon *Le National*, les quelque 50 connétables spéciaux ont tous été choisis dans les rangs de Laterrière et équipés de « véritables assommoirs » pour « massacrer » les partisans de Gagnon. Cette « prétendue précaution » ayant été dénoncée par plusieurs électeurs « démocrates », l'officier rapporteur a ensuite ordonné qu'on

lui remette les bâtons. Des connétables ont alors refusé de s'exécuter, défiant tout le monde de venir leur enlever leurs armes.

La mêlée générale qui s'en suivit n'a duré qu'une dizaine de minutes avant la « déroute » des bleus, qui ont pris la fuite en traversant la rivière du Gouffre, à gué ou à la nage.

Le National n'entretient aucun doute sur l'issue du poll à venir. Dans ces circonstances, la défaite de Laterrière, qui n'a pu être officialisée à cette occasion, est néanmoins certaine³.

Un autre éclairage

Qui dit vrai ? Les journaux proposent des versions en tous points contraires. Heureusement, une quarantaine d'autres témoins de la scène ont laissé des traces écrites de ce qu'ils ont vu lors de cette assemblée. Consignées dans le cadre de procédures judiciaires, ces sources sont riches en détails et permettent une reconstitution plus détaillée de l'événement⁴.

Dans l'ensemble, ces témoignages confirment qu'un affrontement violent a eu lieu le 11 octobre : les partisans de Gagnon se sont servis de bâtons, de pierres et de haches contre leurs adversaires, les ont chassés du lieu de l'assemblée et les ont poursuivis, lançant des projectiles en leur direction pendant qu'ils traversaient la rivière du Gouffre sur le bac. Des cailloux ont été lancés dans les fenêtres de la maison d'Édouard Boudreau, médecin, juge de paix et partisan de Laterrière, située à proximité. Les informations fournies par les témoins apportent aussi un éclairage additionnel sur deux éléments cruciaux : le déclenchement de l'émeute et son caractère prémédité.

Le « tumulte » semble avoir été déclenché par la nomination de connétables spéciaux, et plus encore par leur désarmement. Seule l'identité de deux d'entre eux est connue : Octave Girard, cultivateur de Saint-Irénée, et Pierre « Pitre » Tremblay, des Éboulements. Ce dernier est décrit comme un partisan de Laterrière. Plusieurs témoignages convergent pour dire que « le signal d'une

3. Les principaux articles sont publiés dans *Le National* les 14, 16 et 18 octobre 1856.

4. Au total, ce sont 43 témoignages qui ont été conservés dans le Fonds de la Cour des sessions générales de la paix du district de Québec (BANQ TL31 S1 SS1). Il s'agit en grande partie de dépositions prises sous serment « sur les Saints Évangiles » par des juges de paix de Charlevoix ou de Québec dans les jours ou les semaines suivant l'appel nominal. Au-delà des opinions exprimées par les témoins, dont la majorité sont des partisans de Laterrière se plaignant de leurs adversaires, la mise en relation de l'ensemble des faits relatés permet de dresser un portrait raisonnablement plausible du déroulement de l'appel nominal. Toutes les citations proviennent de ces sources et respectent l'orthographe originale; pour alléger le texte, la référence précise de chacune n'est pas donnée.

2. 12 Victoria, chap. 27 (1849) et 19-20 Victoria, chap. 140 (1856); Katéri Lalancette, « "Que la Chambre déclare ladite élection nulle et non avenue" : analyse des pétitions contestant les résultats d'élections au Québec (1841-1874) », Fondation Jean-Charles Bonenfant, juin 2016, p. 9; Assemblée nationale du Québec, *Encyclopédie du parlementarisme québécois*, [en ligne] <http://www.assnat.qc.ca/fr/patrimoine/lexique/index.html>.

émeute complète » a été donné par l'assaut mené par Charles Huot fils, de Baie-Saint-Paul, et Ferdinand Bacon, venu de Sainte-Anne, dans le comté de Montmorency, sur Tremblay qui refusait de leur remettre son bâton.

Les descriptions ne permettent pas, cependant, d'établir le nombre exact de connétables spéciaux nommés par l'officier rapporteur. Il est donc impossible de vérifier la thèse des rouges selon laquelle tous les connétables, quel que soit leur nombre, auraient été recrutés parmi les partisans de Laterrière.

Un acte prémédité

Certains éléments laissent croire que la violence était préméditée. Plusieurs témoins font valoir que tous les partisans de Gagnon, ou presque, étaient armés de bâtons et de pierres. Quelques-uns s'étonnent aussi de la vitesse à laquelle les assaillants se sont retrouvés armés dès le début de l'émeute, « comme par enchantement tant cet armement était spontané ».

Paroles prononcées par le camp Gagnon, selon les témoins

« Fessez, chassez les partisans du Dr Laterrière »
– Adolphe Gagnon

« tue, tue, assomme »
– Joseph Néron et Denis Gobeil

« Bûche, tue, frappe »
« tuons, tuez, assomons »
« tuez, buchez, assommez »
« frappe », « tue », « assomme »
– Partisans d'Adolphe Gagnon

« frappez buchez tuons, hurra nos gens tuons, tuons »
« fesse, tue »
– Augustin Dufour

« Avancez, frappés, buchez, tuez, chassez les maudits bleus »
« avancez, frappez tuez, ne craignez pas, assommez si vous pouvez »
– Thomas Simard, John McLaren et Augustin Dufour

Les rouges ont apparemment profité du désarmement des connétables : les bâtons confisqués ont ensuite été repris et fournis à ses partisans par le candidat Gagnon lui-même, avec la complicité de Thomas Simard, d'Augustin Dufour et de John McLaren. Ces individus, dé-

signés par plusieurs témoins comme les meneurs, ont été vus, avec Gagnon à leur tête, armés de bâtons et « encourageant de la voix & du geste les émeutiers à frapper davantage ».

Un témoin dit aussi avoir remarqué, près de la salle publique, un tas de cailloux « qui lui ont paru avoir été déposés là pour servir d'armes aux partisans Gagnon ». Un autre déposant affirme avoir entendu Thomas Simard dire à un « nombre considérable » de partisans, juste avant le début de l'émeute, « quand je vous dirai ho! il sera temps de commencer ».

Mais si l'émeute était préméditée, quel était l'objectif visé ? S'agissait-il, comme l'affirme le correspondant du *Canadien*, d'imposer un candidat par la violence ?

Se faire élire sans *poll*

Les élections, à cette époque, donnent régulièrement lieu à une panoplie de manœuvres frauduleuses, dont l'intimidation et la violence ne sont qu'une des manifestations⁵. Une tactique éprouvée consiste à bloquer l'accès du *poll* aux partisans d'un adversaire, à l'aide de fiers-à-bras, et d'en réclamer la fermeture après une heure sans qu'un électeur ne s'y soit présenté, comme le prévoit la loi.

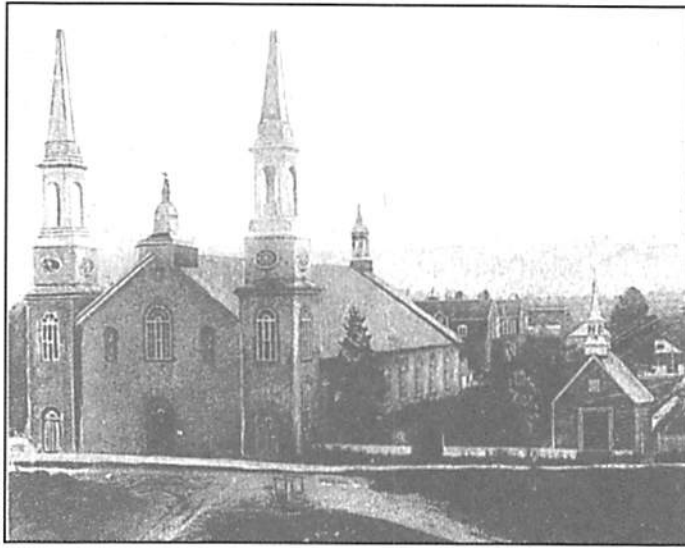
Mais cette pratique tend à disparaître avec la réforme électorale de 1849, selon laquelle le *poll* doit désormais se dérouler sur deux jours entiers. Il reste encore l'option de truquer les livres de *poll*, opération qui nécessite cependant beaucoup plus d'organisation et de coordination, l'enregistrement des votes devant se faire simultanément dans chaque « paroisse, township [canton], union de township, quartier, partie de paroisse ou township » de la circonscription.

Une autre voie s'offre néanmoins, celle d'être élu le jour de l'appel nominal. C'est l'officier-rapporteur qui fixe la date et le lieu de cette assemblée. Ce jour-là, il monte sur les *hustings* pour lire le bref d'élection et la proclamation. Il procède ensuite à l'appel des candidats. S'il n'y en a qu'un, l'officier le proclame immédiatement élu.

Si deux candidats ou plus se manifestent, les électeurs présents votent alors à main levée. L'élection peut se clore à ce moment, le candidat favori étant proclamé

5. Voir par exemple Jean et Marcel Hamelin, *Les mœurs électorales dans le Québec de 1791 à nos jours*, Montréal, Les éditions du Jour, 1962 et Renaud Séguin, « Pour une nouvelle synthèse sur les processus électoraux du XIX^e siècle québécois », *Journal of the Canadian Historical Association – Revue de la Société historique du Canada*, 16, 1 (2005): 75-100.

élu, à moins qu'un électeur demande alors le *poll*. La victoire par acclamation ou par majorité à main levée est donc possible le jour de l'appel nominal, sans enregistrement des votes⁶.



Coll. SHC

L'église de Baie-Saint-Paul de cette époque

L'avantage du terrain

Le collège électoral des Laurentides couvre un immense territoire incluant les comtés de Chicoutimi, de Charlevoix, de Saguenay et de Montmorency, ainsi que la seigneurie de Beauport, la paroisse de Charlesbourg et les cantons de Stoneham et de Tewkesbury, dans le district de Québec. S'il était nécessaire, le *poll* devrait s'y tenir simultanément dans plus d'une trentaine de lieux.

La loi définit l'étendue du collège électoral, mais laisse à l'officier rapporteur le soin de fixer, « aussi au centre du collège que possible », le lieu de l'appel nominal⁷. Qui-conque voudrait tenter un coup de force devrait ainsi réunir suffisamment de partisans à cet endroit. Pour les Laurentides, c'est Baie-Saint-Paul qui est désignée.

Ce choix confère un avantage non négligeable au candidat local. Adolphe Gagnon y est justement chez lui et peut compter sur l'appui de sa famille, de ses partisans locaux, de son réseau à l'échelle du comté de Charlevoix ainsi que de « rouges de Québec » venus exprès pour l'occasion.

Ses fils Gédéon et Charles, étudiants respectivement en arpentage et en droit, sont impliqués dans l'événement. Le premier conteste la nomination de connétables spéciaux, tandis que l'autre aurait fait feu sur les adversaires de son père. Rapportés par plusieurs témoins, ces gestes graves mèneront d'ailleurs à son arrestation et à son procès, à Québec, l'année suivante⁸.

Alphonse, neveu du candidat, aurait été vu en train de frapper un nommé Duberger, de La Malbaie, avec un « liche-coquin ». Gagnon compte également dans ses rangs son beau-frère, Charles Huot fils, qui en plus de blesser le connétable spécial Tremblay, aurait participé activement à l'émeute. Une dizaine d'autres individus de Baie-Saint-Paul, dont plusieurs journaliers, figurent aussi parmi les assaillants identifiés par les témoins.

Sont également présents à Baie-Saint-Paul des notables de paroisses voisines que plusieurs témoins décrivent comme les « meneurs » ou les « chefs » de la mêlée : Thomas Simard, juge de paix, Héli Hudon dit Beaulieu et Jean Gagné, notaires, tous de La Malbaie, Augustin Dufour, de l'île aux Coudres et John M^cLaren, juge de paix de Saint-Fidèle.

Tous semblent avoir mauvaise réputation dans le comté de Charlevoix : « il est notoire, dit un déposant, que dans toutes les assemblées publiques auxquelles ils prennent part ils suscitent des émeutes et des troubles ». Plusieurs témoins les qualifient également de « tappa-geurs », de « soulèyeurs des paroisses et perturbateurs de la paix publique » ou encore de « gens perdus dans l'opinion publique ».

Le moment décisif

Plusieurs options s'offrent aux partisans de Gagnon pour triompher. Ils peuvent chasser leurs adversaires avant l'appel des candidats pour gagner par acclamation, les chasser avant le vote à main levée pour obtenir la majorité et gagner par défaut, ou encore les chasser après ce vote, mais avant qu'un électeur puisse demander un *poll*.

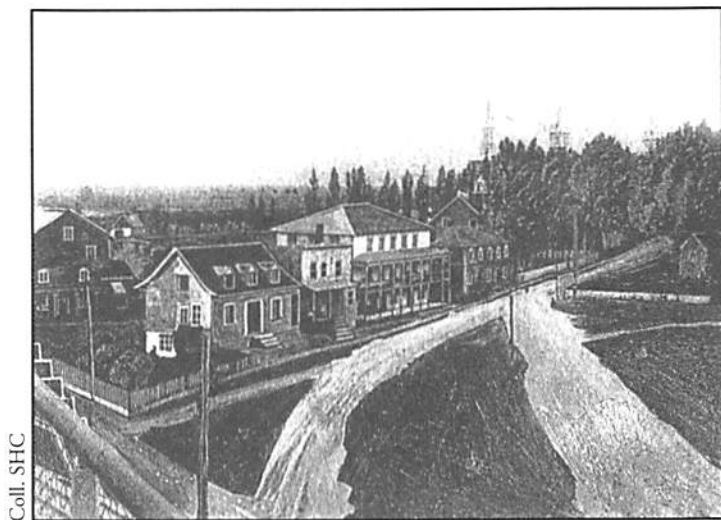
L'ensemble des témoignages confirme que l'émeute a été déclenchée après le début de la procédure électorale, et non avant. Les témoins divergent toutefois quant au moment exact.

6. Le déroulement de l'appel nominal figure à l'article 12 de la loi électorale de 1849, 12 Victoria, chap. 27 : *Acte pour abroger certains actes y mentionnés, et pour amender, refondre et résumer en un seul acte les diverses dispositions des statuts maintenant en vigueur pour régler les élections des membres qui représentent le peuple de cette province à l'Assemblée législative*. Sanctionné le 30 mai 1849. Les dispositions de cette loi s'appliquent également à l'élection des conseillers législatifs (19-20 Victoria, chap. 140, 1856).

7. 19-20 Victoria, chap. 140 : *Acte pour changer la constitution du Conseil législatif et le rendre électif*, 1856; article 11 et « cédule A ».

8. D'après le mandat d'arrestation, rédigé en anglais le 25 octobre 1856 par le juge de paix Édouard Boudreau, Charles Gagnon est accusé de « Shooting with intent to murder » sur la personne de Marc Gauthier. Au terme de son procès devant la Cour du banc de la reine, en juillet 1857, il est déclaré non coupable (voir *Le National* et le *Morning Chronicle, and Commercial and Shipping Gazette*, 16 juillet 1856, et *Le Canadien*, 17 juillet 1857).

Le National affirme qu'en réponse à l'officier rapporteur, des « cris étourdissants de Gagnon se firent seuls entendre pour ainsi dire, quelques voix isolées demandèrent Laterrière ». Le vote à main levée aurait été à « plus des deux tiers » favorable à Gagnon, poussant alors Laterrière à demander l'enregistrement des votes⁹.



Coll. SHC
 Vue de la place de l'église où étaient situés les hustings

Le correspondant du *Canadien*, de son côté, dévoile la « tactique des rouges » qui ont voulu se rendre maîtres du terrain aussitôt après la lecture du bref d'élection « et avant qu'un électeur ait pu demander le *poll*, espérant terminer l'élection par acclamation ». La preuve, c'est que le candidat Gagnon a alors soutenu que l'officier rapporteur devait procéder immédiatement à l'élection, « le Poll n'étant pas demandé par les électeurs¹⁰ ».

Les deux candidats étaient donc encore présents au moment de l'appel, et un vote à main levée a bien eu lieu avant que les rouges ne chassent leurs adversaires. Il n'est pas clair, cependant, si l'assaut a eu lieu avant ou après qu'un électeur ait demandé la tenue d'un *poll*. Dans tous les cas, l'appel nominal a vraisemblablement été interrompu de façon abrupte par le début de l'émeute, mettant fin à l'assemblée.

Le tout pour le tout

Des deux camps, celui des rouges est sans doute le plus susceptible d'avoir recours à des manœuvres illicites. À cet égard, l'appel nominal de Baie-Saint-Paul constitue une occasion rêvée de remporter l'élection d'un collège électoral très vaste, sans *poll*. Surtout pour un candidat dont les chances sont minces.

Malgré les déclarations triomphantes du *National* sur l'inévitable défaite de Laterrière, les rouges sont-ils réellement convaincus de faire élire leur candidat ? Bien que Gagnon soit maire de Baie-Saint-Paul et préfet du comté de Charlevoix depuis plusieurs années, il n'a jamais été candidat pour siéger au Parlement. C'est aussi un candidat de dernière minute : à moins d'un mois de l'appel nominal, il a remplacé le candidat rouge pressenti, Joseph-Noël Bossé, qui a dû se retirer en raison d'une « difficulté quant à sa qualification foncière¹¹ ».

Laterrière est quant à lui un politicien expérimenté et connu. Âgé de 64 ans, il participe à la vie politique coloniale depuis une trentaine d'années et vit dans la seigneurie des Éboulements, dont il a hérité. Il a représenté sa région d'adoption à la Chambre d'assemblée du Bas-Canada, puis à l'Assemblée législative de la province du Canada, en plus d'avoir déjà été conseiller législatif – nommé, cette fois¹².

Le résultat final de l'élection confirme d'ailleurs largement l'avantage de Laterrière. Pour l'ensemble du collège électoral des Laurentides, ce dernier récolte 2 554 votes contre 1 134 pour Gagnon, soit une majorité de 1 420 voix¹³. Laterrière obtient la majorité des votes dans 28 des 32 *polls*, souvent avec des marges confortables. De son côté, Gagnon est défait dans son propre fief de Baie-Saint-Paul et n'obtient la majorité qu'à Beauport, à Charlesbourg et dans le canton de Laval, sur la Côte-Nord. Dans le canton de Stoneham, le vote est *ex aequo*, 14 à 14.

Une menace prise au sérieux

Visiblement, les avertissements des bleus sur la répétition anticipée des troubles lors du *poll* convainquent les autorités. La goélette *La Canadienne* est envoyée à Baie-Saint-Paul en « mission spéciale de paix ». Elle arrive la veille de l'ouverture du *poll* avec 40 hommes armés à son bord : des agents de la police riveraine de Québec, de la police de la voie ferrée, des membres de l'équipage du navire ainsi que des volontaires de la légion étrangère récemment arrivés de Grande-Bretagne, tous sous le commandement du major Johnson¹⁴.

11. *Le National*, 9 et 16 septembre 1856.

12. Jean-Pierre Gagnon, « Laterrière, Marc-Pascal de Sales », *Dictionnaire biographique du Canada*, [en ligne] <http://www.biographi.ca/>.

13. Dans son rapport du 4 novembre, l'officier rapporteur Pierre Gosselin donne 2 509 votes à Laterrière contre 1 134 à Gagnon. Ces résultats sont alors incomplets, le livre de *poll* des Escoumins ne lui ayant pas encore été remis à cette date. Transmis dans les semaines suivantes, le livre révèle que dans cette localité, la totalité des électeurs, au nombre de 45, ont voté pour le D^r Laterrière. En raison de ce délai, l'entrée de Laterrière au Conseil législatif est retardée à la 2^e séance de la session qui débute à Toronto le 26 février 1857 (*Journaux du Conseil législatif de la province du Canada*, session de 1857).

14. « Expedition to Laurentides ! », *The Quebec Mercury*, 28 octobre 1856; « Envoi d'une force armée dans les Laurentides », *Le Canadien*, et « Laurentides Election », *Morning Chronicle, and Commercial and Shipping Gazette*, 29 octobre 1856.

9. « Bonne nouvelle !! [sic] », *Le National*, 14 octobre 1856.

10. « Élection des Laurentides », *Le Canadien*, 17 octobre 1856.



Vue du secteur du quai au début du 20^e siècle

Coll. SHC

L'élection se déroule apparemment dans le calme. Au terme du vote, Laterrière devient le premier conseiller législatif élu pour les Laurentides, siège qu'il occupera jusqu'à la fin de son mandat de huit ans, en 1864.

Emplacement des 32 *polls* dans le collège électoral des Laurentides

Comté de Charlevoix (10) : *Baie-Saint-Paul, canton de Settrington, Île aux Coudres, La Malbaie, Les Éboulements, Petite-Rivière-Saint-François, Sainte-Agnès, Saint-Fidèle, Saint-Irénée et Saint-Urbain.*

Comté de Chicoutimi (5) : *Anse-au-Foin, canton de Tremblay, Chicoutimi, Grand-Brûlé et Grande-Baie.*

Comté de Montmorency (10) : *Château-Richer, L'Ange-Gardien, Sainte-Anne, Sainte-Famille, Saint-Ferréol, Saint-François, Saint-Jean, Saint-Joachim, Saint-Laurent et Saint-Pierre.*

Comté de Saguenay (3) : *Laval, Les Escoumins et Tadoussac.*

Paroisse de Charlesbourg (1) : *Charlesbourg.*

Seigneurie de Beauport (1) : *Beauport.*

Cantons de Stoneham et de Tewkesbury (2).

Conclusion

Malgré l'abondance de témoignages, plusieurs questions concernant le déroulement de l'appel nominal du 11 octobre 1856 restent sans réponse. Combien de connétables spéciaux ont été nommés ? Étaient-ils tous des partisans de Laterrière ? Pourquoi l'officier rapporteur les aurait-il armés, pour ensuite leur retirer leurs bâtons ? Était-il complice d'un des deux camps ? Quand exactement l'émeute a-t-elle débuté, et pour quelle raison ? En l'absence d'informations plus précises, la version des rouges s'avère difficile à vérifier.

D'un autre côté, une bonne partie des faits rapportés par les témoins alimentent la thèse du coup de force des rouges. L'appel nominal de Baie-Saint-Paul offrait effectivement une occasion idéale à Gagnon, et peut-être même la seule, de profiter de l'avantage du terrain pour remporter l'élection séance tenante contre un adversaire plus connu. N'ayant rien à perdre, les rouges ont vraisemblablement tenté de forcer la victoire en tirant parti des particularités de la loi électorale alors en vigueur.

Une telle manœuvre avait-elle des chances de réussir ? A-t-elle déjà été tentée, avec succès, ailleurs ? Seule l'étude d'autres élections du même genre permettra des comparaisons et une meilleure connaissance du fascinant éventail des désordres électoraux de l'époque.

PERSONNES PRÉSENTES À BAIE-SAINT-PAUL LE 11 OCTOBRE 1856

NOM	OCCUPATION	RÉSIDENCE			
Allard, Théophile	Cultivateur	S. O.	Huot, Pierre-Gabriel	Député, éditeur du <i>National</i>	Québec
Bacon, Ferdinand	S. O.	Sainte-Anne-de-Beaupré	Julien, F.-X.	Maître constructeur	Québec
Bélanger, Honoré	Navigateur	Baie-Saint-Paul	Laterrière, François-Xavier de Sales*	Médecin	Les Éboulements
Bernier, Octave	Notaire	Château-Richer	Laterrière, Marc-Pascal de Sales*	Candidat, médecin	Les Éboulements
Boily, Xavier*	Navigateur	Baie-Saint-Paul	Lavoie, Henri*	Cultivateur	Baie-Saint-Paul
Boivin, Étienne	Cultivateur	Baie-Saint-Paul	Lavoie, Tommy (fils de Thomas)	Journalier	S. O.
Bolduc, Adam*	Journalier	Baie-Saint-Paul	Lefrançois	S. O.	S. O.
Bolduc, Baptiste*	Journalier	Baie-Saint-Paul	Lévesque, Isaïe*	Cultivateur	Les Éboulements
Bolduc, Isaïe	Journalier	Baie-Saint-Paul	M ^c Laren, John	Juge de paix	Saint-Fidèle
Bouchard, Constance	S. O.	S. O.	Ménard, Eusèbe (fils d'Abraham)*	Cultivateur	Baie-Saint-Paul
Bouchard, François	Forgeron	Baie-Saint-Paul	Miville, Jean-Baptiste*	Cultivateur	Les Éboulements
Bouchard, Gédéon*	Cultivateur	Les Éboulements	Nadeau, Zacharie*	Maître meunier	S. O.
Boudreau, Édouard*	Médecin, juge de paix	Baie-Saint-Paul	Néron, Joseph	Maçon	Baie-Saint-Paul
Boulet, François*	Menuisier	Les Éboulements	Parent, J.-M.	S. O.	Beauport
Déchesne, Théophile	Cultivateur	Les Éboulements	Perron, Gédéon*	Cultivateur et mécanicien	Baie-Saint-Paul
Desgagné, Zéphirin*	Cultivateur	Les Éboulements	Pilote, Léandre*	Journalier	Baie-Saint-Paul
Drouin, Louis	Marchand	Québec	Potvin, Charles*	Boulangier	Baie-Saint-Paul
Duburger	S. O.	La Malbaie	Richard, Edmond	Mécanicien	Québec
Duchêne, Jean-Baptiste*	Cultivateur	Petite-Rivière	Robitaille, Édouard	Préfet du comté de Québec	Québec
Duchêne, Joseph*	Écuyer, bourgeois	Baie-Saint-Paul	Rousseau, Édouard	Marin	Château-Richer
Dufour, Augustin	Chaloupier ou cultivateur	Île aux Coudres	Roy dit Losier, Louis*	Cultivateur et journalier	Les Éboulements
Dufour, Éloi (fils d'Augustin)	S. O.	Île aux Coudres	Savard, Jean	Juge de paix	Saint-Irénée
Dufour, Fleurant*	Cultivateur	Baie-Saint-Paul	Simard, Éphraïm	Charron	S. O.
Dufour, Lucien*	Cultivateur	Baie-Saint-Paul	Simard, Maxime*	S. O.	S. O.
Fillion, Jacques	S. O.	S. O.	Simard, Pierre*	Navigateur et cordonnier	Baie-Saint-Paul
Fortin, Bernard*	Cultivateur	Baie-Saint-Paul	Simard, Thimotée*	Cultivateur	Baie-Saint-Paul
Fortin, Michel*	Cultivateur	Baie-Saint-Paul	Simard, Thomas	Juge de paix	La Malbaie
Fournier, Téléphore	Avocat, éditeur du <i>National</i>	Québec	Simard, Thomas*	Cultivateur	Baie-Saint-Paul
Gagné, Jean	Notaire	La Malbaie	Slevin, Édouard	S. O.	S. O.
Gagnon, Adolphe	Candidat, juge de paix	Baie-Saint-Paul	Thibault, André*	Ancien cultivateur	Les Éboulements
Gagnon, Alphonse	Journalier	Baie-Saint-Paul	Tremblay, Étienne*	Cultivateur	Petite-Rivière
Gagnon, Charles	Étudiant en droit	Baie-Saint-Paul	Tremblay, Hamel*	Cultivateur et navigateur	Les Éboulements
Gagnon, Gédéon	Étudiant en arpentage	S. O.	Tremblay, Pierre (« Pitre »)	Connétable spécial	Les Éboulements
Gauthier, Marc*	Cultivateur	Baie-Saint-Paul	Trudelle	S. O.	S. O.
Girard, Grégoire	S. O.	S. O.	Verreau, Charles*	Cultivateur	Baie-Saint-Paul
Girard, Octave*	Cultivateur	Saint-Irénée			
Giroux, P.-M. ou P.-O.	Surintendant de comté	S. O.			
Gleason, John	Avocat	Québec			
Gobeil, Denis	Capitaine de goélette	Baie-Saint-Paul			
Gobeil, Léandre	S. O.	Baie-Saint-Paul			
Gosselin, Pierre	Régistrateur, officier rapporteur	Comté de Montmorency			
Guérin, Claude*	Cordonnier	Les Éboulements			
Houde, Léandre*	Cultivateur	Les Éboulements			
Houde, Pierre*	Cultivateur	Les Éboulements			
Hudon dit Beaulieu, Héli	Notaire	La Malbaie			
Huot, Charles (fils)	Journalier	Baie-Saint-Paul			
Huot, Hector*	Huissier	S. O.			

* L'astérisque indique les individus ayant laissé un témoignage écrit.
Les occupations et les lieux de résidence sont ceux figurant dans les sources.

UNE FAMILLE PORTEUSE DE TRADITIONS : LES MORNEAU DE BAIE-DES-ROCHERS

PAR JEAN-BENOÎT GUÉRIN-DUBÉ



À partir de la droite: Roseanne et Philéas Morneau, Luc Lacourcière et Mgr Félix-Antoine Savard

Coll. privée

C'est sur les traces de Marius Barbeau que s'entame cette magnifique épopée qu'est la cueillette de traditions. Dans un petit hameau de Charlevoix, à Baie-des-Rochers, un lieu où Barbeau n'a jamais mis les pieds¹, on a fait une découverte d'envergure. Baie-des-Rochers deviendra dès lors un lieu d'enquête privilégié pour deux grands hommes. Dans un premier temps, ce sera l'abbé Félix-Antoine Savard qui découvrira certains porteurs de traditions, plus particulièrement la famille Morneau. Par la suite, Mgr Savard² poursuivra son travail avec l'aide de Luc Lacourcière, ce qui permettra surtout de sauvegarder puis de transmettre une partie non négligeable du folklore québécois.

Pour comprendre comment ce terrain d'enquête deviendra important au cours des années 1940, il est toutefois nécessaire de donner un aperçu de Baie-des-Rochers.

Géographiquement parlant, Baie-des-Rochers est situé à environ quinze kilomètres à l'est du village de Saint-Siméon. À l'entrée de la baie, il y a deux lieux d'import-

tance : au nord, Cap du Nid aux Corbeaux, montagneux et escarpé ; au sud, l'Anse-de-Sable qui deviendra le futur lieu d'établissement du chalet du curé Savard. Il y a aussi une île en plein milieu de la baie. Et comme de nombreux sites, voire une majorité, qui bordent le fleuve Saint-Laurent, c'est Samuel de Champlain qui nomma cet endroit « Anse aux Rochers », en 1626. « Baye des Rochers » deviendra le nom usuel à partir d'une carte du père Laure en 1731³.

Selon la légende locale, les premiers habitants de l'endroit seraient Jean Savard et Félicité Therrien qui seraient arrivés en canot dans les années 1820⁴. Toutefois, le premier résultat d'un développement de population et surtout d'une industrie apparaît en 1838 par l'érection d'un moulin à scie⁵. Baie-des-Rochers sera rattachée officiellement à la paroisse de Saint-Siméon quand le canton Callières sera annexé en décembre 1899⁶. Malheureusement, il n'y a pas de chiffres clairs sur la population locale à l'époque. Pour la période dont il est question ici, les recensements ecclésiastiques de Saint-Siméon sont d'une grande aide. En août 1933, la popu-

1. Serge Gauthier. *Charlevoix ou la création d'une région folklorique. Étude du discours de folkloristes québécois (1916-1980)*. Québec, Presses de l'Université Laval, 2006. 208 p.

2. L'abbé Félix-Antoine Savard (1896-1982) est nommé vicaire à Sainte-Agnès en 1927, puis à La Malbaie en 1929, enfin curé fondateur de la paroisse de Clermont en 1931. À la suite de la publication de son roman *Menaud maître draveur* (1937), il fait la rencontre de Luc Lacourcière avec qui il fonde les Archives de folklore à l'Université Laval en 1944. Ce n'est qu'en 1950 qu'il deviendra prélat domestique et portera le titre de Mgr Savard par lequel on le désigne depuis.

3. Commission de toponymie du Québec.

4. « Saint-Siméon », *Revue d'histoire de Charlevoix*, hors-série 3, 1994.

5. Louis Pelletier. *La seigneurie de Mount Murray*. Québec, Éditions du Septentrion, 2008. 398 p.

6 Archives municipales de Saint-Siméon, 1869-2014, « Procès-verbaux de la municipalité », Saint-Siméon, Charlevoix.

Dans le chalet de Mgr Félix-Antoine Savard à Baie-des-Rochers. À droite, Philéas Morneau



Coll. privée

lation s'élevait à 155 âmes alors qu'en 1968, elle s'élevait à un peu plus de 180 âmes⁷.

Par ces particularités, Baie-des-Rochers devient rapidement un lieu d'enquête potentiel. Le caractère isolé de l'endroit, à l'époque où Savard et Lacourcière feront leurs enquêtes, permet de croire que le folklore y est encore « inchangé ». Le lieu semble aussi posséder cette « pureté » que recherchait tant Barbeau lors de ses enquêtes⁸. Baie-des-Rochers ne possède pas les éléments de base qui définissaient un village à l'époque. Il n'y avait pas de curé résidant, ni de membres de professions libérales. La population possédait tout de même une petite chapelle où les messes furent célébrées dès 1903. Le caractère insulaire incontournable de cet endroit est ce qui attire le plus Félix-Antoine Savard⁹.

La rencontre entre la famille Morneau et l'abbé Savard eut lieu à la fin des années 1930. Les Morneau proviennent du nord-ouest de la France et leurs ancêtres seraient François Morneau et une certaine Marie Mornet. La date de leur établissement au Canada demeure approximative, mais André Morneau sera le premier dont on retrouvera la trace. Son fils Germain aura une nombreuse descendance qui s'établira surtout sur la Côte-Nord aux alentours de Tadoussac, de Sacré-Coeur et des Escoumins¹⁰. Il n'y aura que Philéas qui choisira Charlevoix, et plus particulièrement Baie-des-Rochers,

comme lieu d'établissement. C'est là que l'abbé Savard fit la connaissance de cette famille. Désirant faire le tour de la baie, Philéas, le patriarche de la famille, s'offrira pour réaliser cette excursion¹¹.

Pour le curé Savard, la visite de la Baie-des-Rochers sera un véritable coup de foudre, surtout lorsqu'il découvrira l'Anse-de-Sable. Après presque une année complète sans nouvelles, l'abbé envoie une lettre à la famille Morneau demandant de lui construire un chalet à l'Anse-de-Sable, accompagné des plans dessinés par un architecte de Québec¹². Philéas Morneau, son fils Alphonse et d'autres membres de la famille élargie participeront à la construction du chalet en plus d'amis de la famille. Et c'est durant cette construction que le prêtre verra à quel point Baie-des-Rochers est un lieu privilégié pour le folklore québécois.

Lors d'une de ses nombreuses présences pendant la construction du chalet, l'abbé Savard entendit fredonner. C'était Alphonse, fils de Philéas, travaillant sur la couverture qui émettait ces sons. À l'exemple de sa mère, Alphonse chantait en travaillant. Cet environnement folklorique lui était familier depuis son enfance. C'est de Rose-Anne Bouchard, sa mère, qu'Alphonse apprit toutes ces chansons, car elle passait ses journées à fredonner et à chanter pendant qu'elle filait au rouet, tricotait et s'adonnait à toutes ses autres activités¹³. Quelle ne fut pas la surprise du religieux de percevoir,

7. Archives ecclésiastiques de la Paroisse de Saint-Siméon, « Prônes », dépouillement de 1927-1973.

8. Serge Gauthier, *op. cit*

9. *Ibid.*

10. Frère Éloi-Gérard. Recueil de généalogies des comtés de Charlevoix et Saguenay depuis l'origine jusqu'à 1939. La Malbaie, 1941.

11. Guillaume Savard, « Baie-des-Rochers : Refuge de l'écrivain Félix-Antoine Savard », *Revue d'histoire de Charlevoix*, 20 (Novembre 1994).

12. Guillaume Savard, « Mon grand-père, le chanteur », *Revue d'histoire de Charlevoix*, 20 (Novembre 1994).

13. *Ibid.*

en cet Alphonse Morneau, un véritable vecteur du folklore québécois, de la tradition, de l'histoire.

Suite à cet épisode de la construction de son chalet, l'abbé fit plus ample connaissance avec la famille Morneau. Il vit bien vite que la famille entière était empreinte de traditions, surtout en ce qui a trait aux chansons folkloriques et aux contes.

Lorsqu'il s'attarda à la matriarche Rose-Anne, il prit réellement conscience qu'il fallait impérativement sauvegarder et transmettre ce savoir qui continuait de survivre dans ce lieu loin de tout. Personne ne sait si Rose-Anne Bouchard pouvait réellement fredonner près de 500 chansons, mais il n'en demeure pas moins que son répertoire était vaste et celui de son fils Alphonse l'était tout autant. On venait ainsi de repérer chez cette famille Morneau des porteurs de traditions.

C'est en 1941 que la cueillette folklorique commencera officiellement à Baie-des-Rochers¹⁴. L'abbé Savard y viendra accompagné de Luc Lacourcière. Suivant la méthode de Marius Barbeau, Savard et Lacourcière s'empresseront de faire des enregistrements, en commençant d'abord par la voix d'Alphonse. Grâce à ces investigations, toutes les chansons familiales seront finalement sauvegardées aux Archives de folklore de l'Université Laval. Certains titres que Lacourcière ne croyait jamais entendre, comme les Écoliers de Pontoise, y furent enregistrés¹⁵. Même que cela a permis à Alphonse Morneau de « [se] faire connaître non seulement au Canada français, mais jusqu'aux États-Unis et dans la lointaine

Europe¹⁶ ». On recensa encore plusieurs contes, mais sur ce point, les informations manquent pour donner de plus amples descriptions de ce qui a été sauvegardé.



Alphonse Morneau

Coll. privée

L'apport des Morneau a donc été fort important sur plusieurs aspects du folklore. Bien entendu, le folklore étant en perpétuelle évolution, on a noté certaines divergences dans l'interprétation entre la version entendue jadis et celle enregistrée par les Morneau, illustrant la richesse qu'apporte la tradition, reflet de la vie qui continue et qui se transforme. Encore aujourd'hui, la tradition familiale se poursuit au niveau musical par Guillaume Savard, petit-fils d'Alphonse. Certains avaient dit à Barbeau qu'un jour on le remercierait pour ce qu'il a fait. Je me dois de le faire ici : merci ! Car, sans lui, le folklore, notamment la chanson, n'aurait pas le renom qu'on lui accorde de nos jours. Et, s'il n'y avait pas eu de Félix-Antoine Savard et de Luc Lacourcière à l'affût des traditions, on n'aurait jamais reconnu des familles comme les Morneau, et de nombreuses autres rencontrées par la suite, comme des « porteuses de traditions ».

14. *Ibid.*

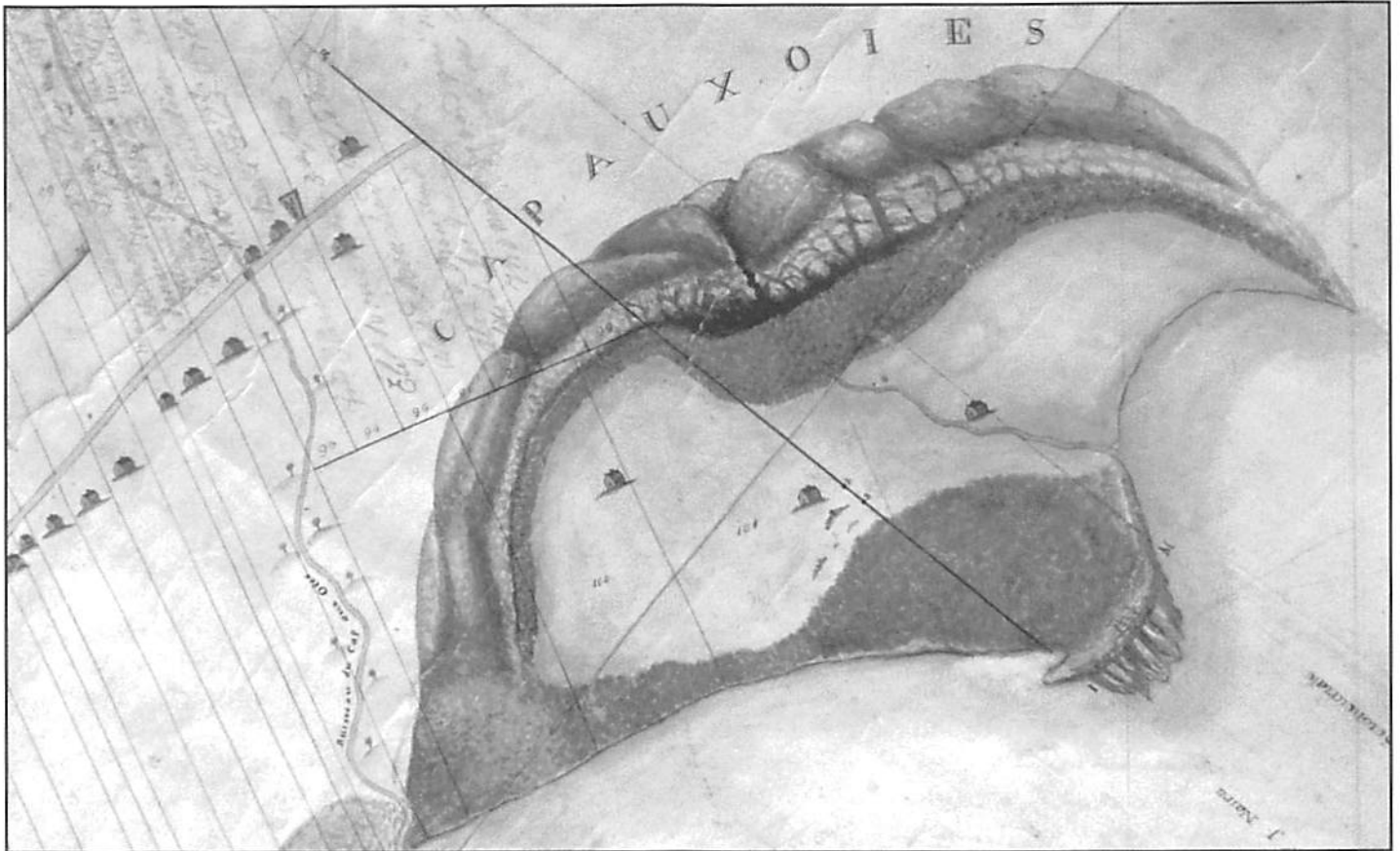
15. Aurélien Boivin, « Une entrevue avec Luc Lacourcière », Québec français, 27 (1997) : 27-31 ; aussi en ligne : <http://id.erudit.org/iderudit/56664ac>, consulté le 31 juillet 2014.

16. Francine Brunel-Reeves, « L'Homme aux 400 chansons n'est plus ». Alphonse Morneau (1914-2010) », *Rabaska*, 8 (2010) : 165-177.



MON CAP-AUX-OIES

PAR LISE MINEAU-SÉVIGNY



Détail d'une carte de Jean-Baptiste Larue datée de 1811. On peut y constater la topographie tourmentée du Cap-aux-Oies

*À cause que tu t'fais tant aimer ?
À cause qu'on admire ton parler ?
À cause que tu fais tant rêver ?
C'est à cause que ton âme, t'as gardée !*

Ma découverte du Cap-aux-Oies

Sur la route 362, nous longeons le fleuve en direction de Les Éboulements. Nous empruntons le chemin abrupt et cahoteux qui mène à Cap-aux-Oies¹. Au bas de cette longue route qui semble franchement mourir dans le fleuve, nous tournons à droite et admirons le paysage bucolique qui s'offre à nos yeux. À gauche, le fleuve prend des allures de mer par son étendue et ses effluves salins ; tandis qu'à droite, au pied de la falaise qui rejoint le ciel, quelques maisons ancestrales et chalets rustiques piqués çà et là au gré des besoins, cachent quelques secrets derrière leurs volets mi-clos.

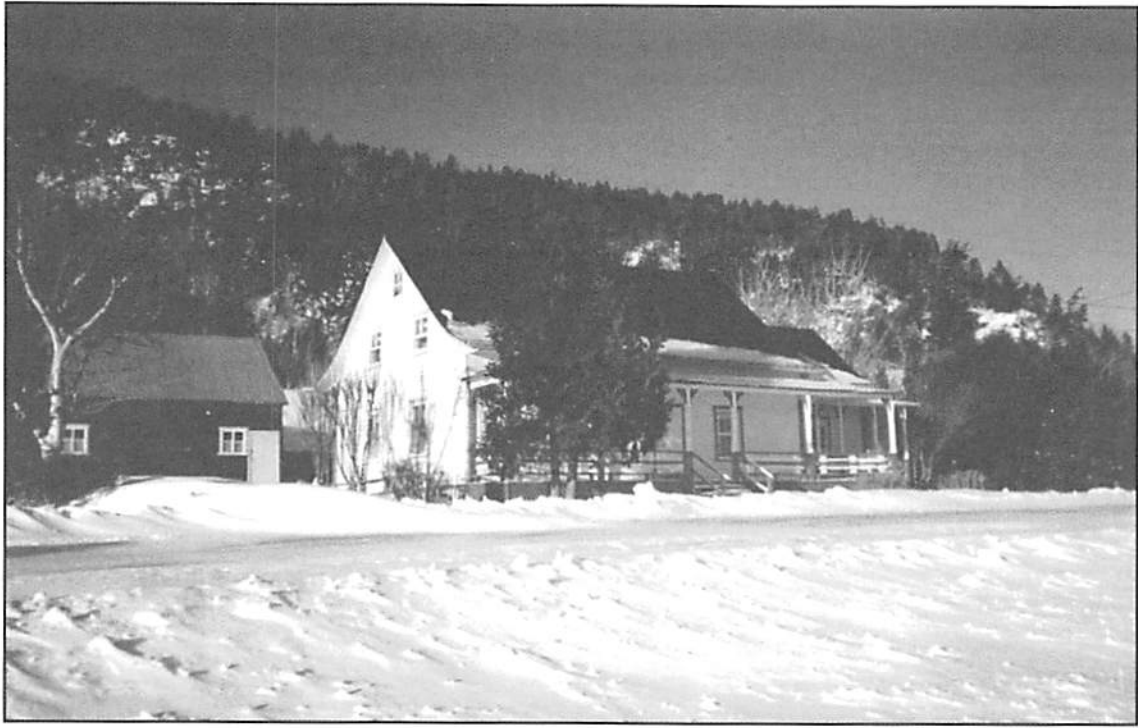
Entre des cèdres géants et des érables séculaires, dans ce Jardin d'Éden aux multiples arbres fruitiers, un modeste

chalet rouge et blanc, tout juste assez grand pour y loger notre amour, attire notre attention. Nous en ferons rapidement l'acquisition et y vivrons de merveilleuses années de bonheur.

Avec ses kilomètres de plage de sable fin, son littoral échancré recelant moult baies, son phare, guide précieux des marins, son unique route poussiéreuse et sculptée à même la montagne, Cap-aux-Oies, « la perle de Charlevoix » est jalousement conservé par ses habitants comme un joyau précieux.

De chaque côté de cette voie sinueuse, des framboisiers aux fruits aussi abondants que sucrés, des fleurs sauvages aussi colorées que variées, des prairies couvertes de petites fraises aussi parfumées que discrètes, des « talles » de bleuets aussi rares que savoureux embaument et enjolivent ce site enchanteur. Au travers cette végétation généreuse, on peut apercevoir des maisons à lucarnes, des toits à coyaux, des fenêtres à carreaux, des galeries fraîchement repeintes, des potagers luxuriants et des hommes à casquette et des femmes à tablier.

1. Cap-aux-Oies : nom donné à la fois à un hameau, à un cap et à un ruisseau. Les oies y venaient en plus grand nombre anciennement. (Itinéraire toponymique du Québec en Charlevoix) Guy Lamarre et collaborateurs.



Coll. privée

La maison ancestrale de Raymond Perron au Cap-aux-Oies

Des personnages plus grands que nature

Adossée à la montagne, assise entre un magnifique potager et un vétuste four à pain, cette vieille maison hospitalière nous ouvre sa porte. Pénétrons dans l'immense cuisine toujours impeccable. Sur le poêle à bois qui répand une douce chaleur, grelotte une bouilloire et une grande table de bois attend des convives. Aux quatre coins, une chaise berçante espère trouver preneur.

Ici vit celui qu'on surnomme affectueusement, monsieur le maire. Son âge avancé, son expérience pionnière et son jugement éclairé lui ont mérité ce titre auprès de ses voisins.

Autrefois, agriculteur prospère et respecté de tous, il n'a rien perdu de sa superbe. Imposant par sa stature, d'une lucidité déconcertante, la démarche assurée, le cheveu rare et grisonnant, l'œil narquois et scrutateur, M. Raymond règne en maître sur son Cap-aux-Oies. Il conseille ceux qui le consultent et n'a pas son pareil pour raconter l'histoire de son « Rang » et de ses habitants d'hier et de maintenant.

Il sait, par exemple, qu'un certain gardien de phare était le parent de la femme d'un peintre reconnu, il peut nommer le fils de l'un qui avait engrossé la fille de l'autre, il connaît ce vieux célibataire qui, dans la grange du bout du Rang, a entretenu des rapports intimes avec une jeune adolescente. Il avoue, sans détour que son meilleur ami chez qui il se rend en « 3 roues » ne par-

tage pas ses couleurs politiques. Il peut aussi affirmer avec une pointe d'orgueil dans le regard, que si le Rang est maintenant doté de réverbères, c'est grâce à son influence sur certains politiciens. Et combien de non-dits ont ainsi été éventés, juste pour parler, et médire un peu, peut-être ?

Marie-Anna, plutôt alerte pour son âge malgré un certain embonpoint, est la compagne dévouée de Raymond. Elle l'a épousé dans le but d'avoir des enfants, et pourtant, lorsque celui-ci lui demande pourquoi elle s'est mariée, elle lui répond candidement « Ben, pour te faire de la soupe ! » Il faut dire à sa décharge qu'à l'époque, les jeunes filles n'étaient pas très au fait de ce qui les attendait la nuit des noces venue.

C'est une union que l'abbé Vézina, le frère de Marie-Anna, avait désapprouvée. Elle, d'en haut, lui, d'en bas ; c'était un mariage mal assorti selon lui. Elle aurait dû épouser un gars de son rang. Les villages ont de tout temps nourri une rivalité tenace envers les habitants des rangs et vice versa. Vézina, bien que prêtre, a mis de longues années à pardonner à sa sœur cet exil définitif. « Qui prend mari prend pays » veut le dicton, Marie-Anna ne l'a pas démenti. Malgré la réticence du frère-abbé, le couple passera tout son règne² au Cap-aux-Oies devant l'infini tableau aux mille et une nuances de bleu, entre ciel et mer. Marie-Anna donnera des fils à Raymond et se réservera une fille ; ainsi, les garçons offriront leurs bras au père dans les champs et la fille appor-

2. Règne : vie

tera aide et soutien à la mère à la cuisine et aux tâches ménagères.

Chez les Perron, l'hospitalité est reine. Monsieur Raymond et Madame Marie-Anna nous accueillent toujours avec autant de chaleur et insistent pour qu'on « veille » encore un peu. « Fais pas simple cher, fume, fume³ ! » assurés qu'en allumant une autre cigarette, on passerait plus de temps avec eux. Lorsqu'elle répète qu'« on n'a jamais vu un coffre-fort suivre un corbillard », elle résume par cette boutade toute leur philosophie. On n'emporte rien avec soi lorsque la Grande Faucheuse vient nous chercher, mieux vaut donc se délester de tout ce qui pourrait alourdir notre départ de ce bas monde. C'est en partageant biens et talents, conseils et bons moments qu'on grandit et s'enrichit et que le passage à l'autre vie s'en trouve plus facile. La porte du Paradis n'est-elle pas aussi étroite que le chas d'une aiguille ?

Lui, dans sa berçante, un sourire découvrant quelques dents manquantes, nous rapporte un dernier ragot. Elle de son côté, se hâte de recouvrir la table d'une nappe élimée par des lessives répétées, mais non moins propre et dont les plis témoignent d'un repassage soigné. Ses dernières confitures de rhubarbe trouvent vite leur place entre le beurre, le fromage et les cretons maison. Les tasses se remplissent aussitôt de café fumant et les rôties atterrissent dans nos assiettes sans crier gare. Le café pris chez les Perron, même à une heure tardive ne m'a jamais empêchée de dormir, allez savoir pourquoi !

C'est ce moment-là que Marie-Anna choisissait pour parler des pains que jadis, elle pétrissait et cuisait chaque jour pour restaurer sa marmaille. Les pique-niques qu'elle improvisait, le chaudron de soupe fumante qui dansait dans la charrette tirée par les chevaux jusqu'à la plage. Les veillées chez l'un et chez l'autre, fournissant vaisselle et ustensiles à chaque déplacement ; c'était bien avant que la télévision fasse taire les invités. « Ben craire⁴ » qu'on pouvait « chouenner⁵ » encore et encore !

On ne se lassait pas de l'écouter tout en se régaland de savoureux sucre à la crème dont elle seule avait le secret. Elle finissait par : « Et puis, je ne vous ai pas parlé des matins d'hiver où il fallait casser la glace dans le pot à eau avant de se laver... ni du tunnel de neige que les hommes avaient creusé de la maison à la grange... » « L'hiver s'en vient ma mignonne, j'ai perdu ma mou-tonne », fredonnait-elle.

Oui, Raymond et Marie-Anna étaient des personnages plus grands que nature ! Ils savaient taire leurs blessures et leurs chagrins, ce n'est qu'à la nuit tombée, après un deuxième café que nous recevions leurs touchantes confidences. Voisins et visiteurs trouvaient toujours chez eux écoute et réconfort ; leur générosité n'avait d'égale que leur disponibilité. Pierre, mon mari, avait coutume de dire qu'on allait à l'école du rang lorsque nous allions passer des bouts de soirée chez les Perron. C'était à chaque fois, un cours d'histoire, de sciences, voire de morale ; pas de préchi-prêcha cependant, mais du gros bon sens, de la sincérité, de la simplicité et de la joie de vivre.

Marie-Anna, son chapelet enroulé autour du bras de sa chaise, un tricot entre les doigts, un mot d'encouragement sur les lèvres était aussi rassurante que le retour des saisons. On retrouvait chez elle stabilité et apaisement.



Marie-Anna (à gauche) et Raymond Perron

Elle a vu ses enfants un à un quitter le toit paternel non sans un pincement au cœur. Intarissable quand elle parlait d'eux : ses aînés ingénieurs sur les bateaux, l'autre qui lui cuisinait de bons petits plats, celui-là qu'on surnommait l'Hercule du Cap-aux-Oies parce qu'il pouvait abattre et saigner un cochon à lui tout seul, ou encore sa fille unique qui demeurait un mystère à ses yeux.

Marie-Anna nous a quittés en 1994, emportée par un mauvais rhume qui lui a laissé de l'eau sur les poumons. Tout le Cap-aux-Oies l'a pleurée.

Raymond lui, a mis une dizaine d'années avant de la rejoindre, convaincu qu'elle lui avait gardé une place auprès d'elle comme on fait avec un ami quand on arrive le premier à un spectacle. Tout le Cap-aux-Oies l'a regretté.

3. Veiller : passer la soirée, Dictionnaire général de la langue française au Canada, Louis-Alexandre Bélisle. Fais pas simple : arrête de dire des bêtises (La chouenne de Charlevoix) Jean Moisan. Cher : un mot de Charlevoix , il signifie ici, l'ami (La chouenne de Charlevoix) Jean Moisan

4. Ben craire : bien sûr, (La chouenne de Charlevoix) Jean Moisan

5. Chouenner : parler beaucoup (La chouenne de Charlevoix) Jean Moisan

De part et d'autre de l'unique chemin du Cap-aux-Oies résident d'autres illustres personnages que j'ai rencontrés ou croisés pendant les quelques années où j'y ai séjourné.

J'ai fait la connaissance du Géant roux grâce à mon mari qui avait été son voisin dans sa jeunesse à Québec. J'ai vu l'artiste dans son atelier inondé de lumière où planait une odeur de canevas, d'huile et de solvants. J'étais intimidée par son imposante carrure, le bleu de ses prunelles et les paillettes de son qui recouvraient ses larges mains. BRUNO CÔTÉ (1940-2010) habitait et peignait au bout du Rang. Même après son départ, son grand rire sonore résonne encore dans tout le Cap-aux-Oies.

À main gauche, dans une maison pittoresque, habitait un autre peintre. Né à Québec, RÉMI CLARK commence à peindre en 1970, mais ce n'est que 10 ans plus tard qu'il exposera enfin. Il participera au Symposium de Baie-Saint-Paul en 1982. Inspiré par la belle région de Charlevoix, ses toiles respirent la quiétude de la vie pastorale. Bergers, moutons, prés verdoyants sont parmi ses sujets favoris. Il a quitté le Cap-aux-Oies avant nous, il expose toujours à la galerie d'art Au P'tit Bonheur à La Malbaie.

À quelques encablures, dans une maison reculée, face à un lac, une femme politique et son compagnon y passait ses vacances. LOUISE BEAUDOIN qui a dirigé plusieurs ministères dans les gouvernements du Parti québécois, y recevait, non seulement le premier ministre du Québec, René Lévesque, mais également le ministre français Michel Rocard. Ces événements causaient tout un émoi, vous le comprendrez, chez les habitants du Cap. Cette femme d'idées et de conviction a quitté la politique en 2012, mais a toujours son pied à terre au bout du Rang.

Voisin immédiat de M. Perron, JEAN O'NEIL, auteur prolifique a publié en 1980 « Cap-aux-Oies » qu'il a dédié à Marie-Anna et Raymond Perron. Il y tisse la vie du Rang et de ses habitants au quotidien, en fait une courtepoinette sur laquelle on reconnaît tout le petit monde du Cap-aux-Oies. Ses personnages attachants se livrent sans pudeur et nous donnent envie de les connaître davantage. On parlera longtemps de son passage dans la petite communauté.

Côté fleuve, dans une coquette maison entourée d'arbustes buissonnants, de fardoques, de framboisiers sauvages et de bosquets fleuris, vivait avec sa famille l'architecte ÉMILE GILBERT. En 1989, à Carleton, il fait parler de lui dans les journaux à la suite d'un acte de

bravoure. L'avion à bord duquel il prenait place avec quelques collègues s'est écrasé et il a dû marcher longuement par monts et par vaux afin d'aller chercher des secours. C'est ainsi que son courage et sa persévérance remarquables ont permis aux passagers de s'en sortir sans trop de séquelles.

Les scénographes PAUL BUSSIÈRES (1942-2008) et DENIS DENONCOURT, habitaient une magnifique demeure surplombant le fleuve ; il leur arrivait de promener leurs chiens et de s'arrêter devant chez nous, le temps de s'enquérir de l'abondance des haricots et des gourganes du potager ou de la floraison des dahlias qui bordaient l'allée.

L'humoriste du groupe Les Cyniques, SERGE GRENIER (1939-2012) qui savait si bien caricaturer un jeune séminariste ou un frère du Sacré-Cœur, venait à l'occasion chez des amis, côté fleuve. Contrairement à sa personnalité à la scène, il affichait un comportement réservé, se contentant de saluer d'un sourire et d'un bref signe de tête lorsqu'il nous rencontrait.

Il y avait aussi des gens ordinaires... c'est pas à cause⁶...

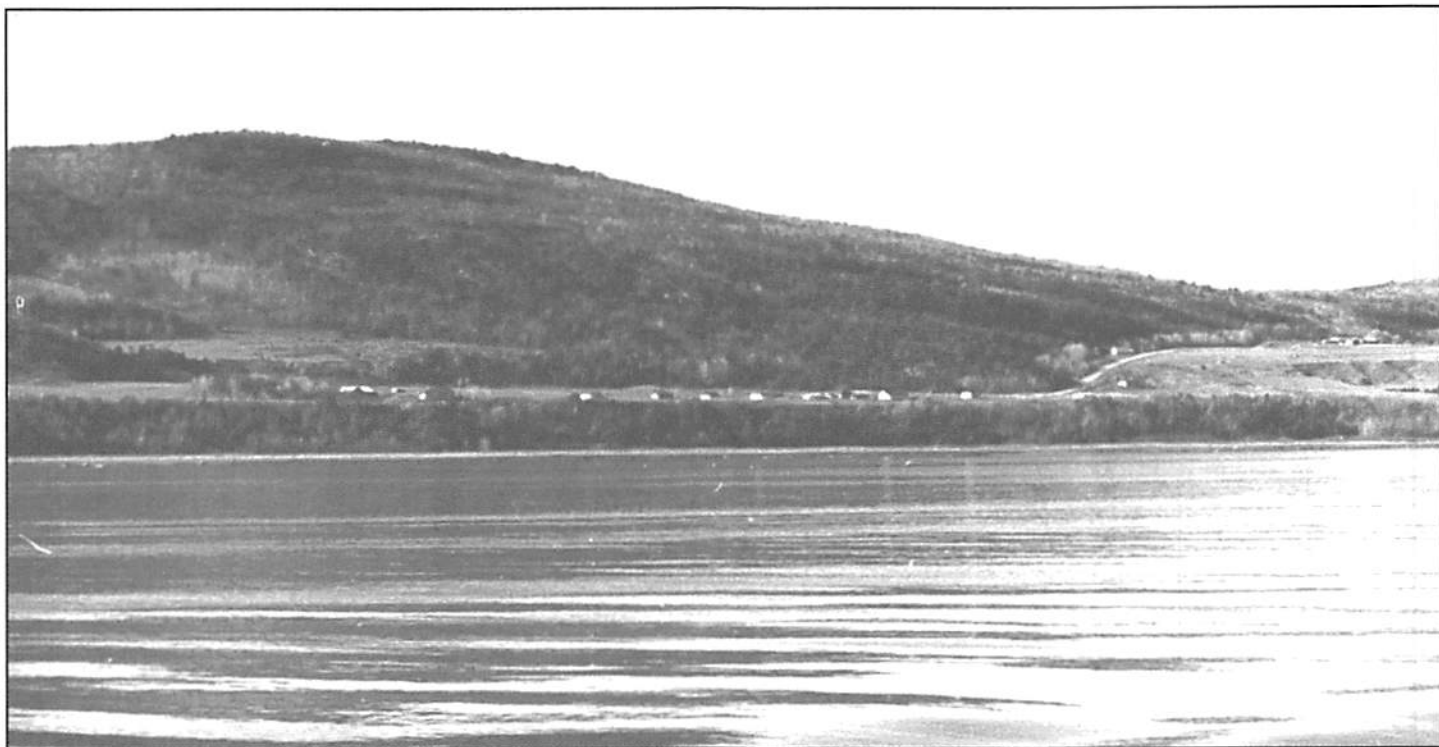
Plusieurs homosexuels résidaient à Cap-aux-Oies, nul ne l'ignorait, c'était un secret de Polichinelle. À l'abri des regards des curieux, derrière des haies serrées et bien taillées, leur comportement était bienveillant sans aucune manifestation exhibitionniste. Tous étaient de commerce agréable.

La plage du Cap-aux-Oies a une tradition naturiste depuis longtemps. Par les chaudes journées d'été, elle se voit envahie par de nombreux adeptes de cette façon de vivre. Tous ces gens en tenue d'Ève et d'Adam qu'on pourrait qualifier de marginaux, profitent en toute liberté du sable chaud et offrent leurs corps nus aux généreux rayons du soleil et à l'eau vivifiante du fleuve.

Le Cap-aux-Oies a aussi connu des médecins, un pharmacien, un avocat, un photographe, un policier et d'autres « étrangers » ayant choisi d'y vivre le temps des vacances ou à demeure. Une pépinière de talents qui fait la richesse de ce minuscule hameau isolé et paisible.

Au fil du temps, le Cap-aux-Oies s'est transformé. L'unique route cahoteuse et poussiéreuse qui le traversait d'est en ouest s'est vue bitumée et prolongée en son milieu jusqu'au fleuve. Des maisons y ont vu le jour ici et là ; les Anciens sont partis, les gens de la ville l'ont pris d'assaut, il n'y a plus d'enfants depuis longtemps.

6. C'est pas à cause : avec raison (La chouenne de Charlevoix) Jean Moisan



Coll. privée

Vue de Cap-aux-Oies

Les 4 saisons à Cap-aux-Oies

Outre les gens intéressants et sympathiques que j'ai côtoyés, j'ai souvenir de certains événements qui ont marqué mon passage en ce lieu paradisiaque.

Chaque saison apportait à Cap-aux-Oies son lot d'activités. Avant la bordée-des-kioks⁷, nuit et jour, du vieil érable, ont coulé des litres d'eau sucrée. J'ai pris plaisir à la faire bouillir sur l'antique poêle à bois du hangar jusqu'à l'obtention du précieux sirop qui allait arroser mes crêpes de la Chandeleur. J'ai vénéré sa terre nourricière.

L'arrivée des vaches et des veaux dans le champ voisin, après la récolte de l'eau d'érable et avant les labours, réunissait les curieux qui, accoudés aux clôtures, en avaient long à raconter sur l'hiver qui venait de lâcher prise. Le meuglement des vaches aux pis énormes et les petits qui gambadaient de toutes leurs pattes mal assurées étaient toujours un spectacle que personne ne voulait rater.

Un autre souvenir émouvant que je ne peux évoquer sans nostalgie est celui du défilé de la Saint-Jean de Stanislas Perron.

Dans un char allégorique tiré par un tracteur, Stanislas, assis dans sa berçante, pipe au bec saluait de la main les badauds. Ceux-ci, attirés par une musique tradition-

nelle ne manquaient pas de s'agglutiner autour, tout en passant leurs commentaires. Le bleu et le blanc des banderoles de même que les fleurdelisés de toutes tailles qui ornaient le véhicule de parade en disaient long sur son allégeance politique.

Les beaux jours arrivés nous permettaient enfin de faire de longues promenades sur la voie ferrée qui nous menait invariablement à la plage, au fleuve, à la gare ou au phare.

Avec l'arrivée de l'automatisation, les gardiens de phare furent congédiés ; c'est alors qu'on a renoncé à ces repères indispensables aux navigateurs. Celui de Cap-aux-Oies fut détruit et remplacé par un hélicoptère. C'est une tour à claire-voie qui transmettra dès lors les signaux automatisés.

Comme j'aimais m'endormir au son de la corne de brume les soirs de brouillard à ne pas voir le bout de ses semelles ! C'était à la fois impressionnant et sécurisant.

« À la Toussaint, le froid revient et met l'hiver en train », mais avant il faut bien recevoir tous ces petits monstres qui viennent faire le plein de friandises le soir de l'Halloween venu. Ils arrivent du Village et d'en haut de la côte accompagnés de leurs parents. Méconnaissables et empêtrés dans leurs déguisements criards souvent trop amples, ils ouvrent grand leurs sacs à notre bon cœur.

7. Bordée-des-kioks : dernière tempête de l'hiver, le kiok étant le nom donné au junco ardoisé qui arrive avec cette tempête (La chouenne de Charlevoix) Jean Moisan

Les jours cèdent leur place aux nuits de plus en plus tôt. Alors que notre érable se pare d'ocre et de pourpre pour accueillir l'automne et que notre bouleau pleure ses dernières feuilles, c'est le temps d'hangarer⁸ et de corder le bois de chauffage en prévision de l'hiver qui est à nos portes. Les outardes qui rythment leurs cris au sifflement du vent nous avertissent que le temps presse : les gourganes à écaler, les oignons à faire sécher, les tomates à « canner », les fenêtres à calfeutrer, les cheminées à ramoner ; serons-nous prêts avant la première neige ? Les derniers rayons blafards sur les arbres dénudés ne mentent pas, la nature s'appête à s'endormir sous sa lourde couette blanche pour de longs mois.

Il nous faudra chauffer le poêle, ce bon vieux compagnon des soirées frileuses. Une lune gibbeuse qui joue à cache-cache avec les nuages éclaire nos randonnées dans la neige fraîchement tombée tandis que Kimo, le chien fidèle, nous accompagne jusqu'à la croix du chemin chez Béatrice⁹. Le nordet toujours aussi vif précipite notre retour à la maison chaude comme un pain sortant du four. Il ne nous reste plus qu'à attendre les réveillons où les tables crouleront sous le poids des victuailles et où un parent ou un ami vêtu de rouge, portant barbe blanche et hotte sur le dos, distribuera, cette nuit-là, présents et joujoux pour le plus grand bonheur des tout-petits.

Nous n'avons jamais passé un Noël seuls dans notre humble demeure, tout étranger que nous étions ; des familles nous avaient adoptés. « Vous faites partie de mes bedaines », nous avait dit un jour une grand-mère, insinuant par là qu'elle nous considérait comme ses propres enfants.

De la tambane aux tarteaux¹⁰

Au fil des années à Cap-aux-Oies, j'ai glané ici et là des recettes de cuisine dont la fameuse soupe aux gourganes si riches en protéines, de même que l'onctueux miel pur et blond fait de trèfles et de pétales d'églantiers. La succulente confiture de « vieux garçon » préparée avec des petits fruits cueillis tout au long de l'été a su délecter plus d'un palais délicat. Enfin, élève docile, j'ai vite apprivoisé l'art de pétrir le bon pain, celui que l'on reconnaît à sa mie moelleuse et à sa croûte croquante.

Lorsque j'ai demandé des petites panses de porc¹¹ au boucher du village, j'ai été accueillie par un « Es-tu de

8. Hangarer : mettre des bûches de bois dans le hangar (La chouenne de Charlevoix) Jean Moisan

9. Croix de Béatrice Perron, 47, rang Cap-aux-Oies (Les croix de chemin dans Charlevoix) Serge Gauthier

10. Tambane : mets composé de mélasse et d'eau chaude que l'on mangeait avec du pain et Tarteaux : galettes de sarrasin (La chouenne de Charlevoix) Jean Moisan

11. Panses de porc : poche de l'estomac du porc lavée et farcie de bœuf haché et de pommes de terre.

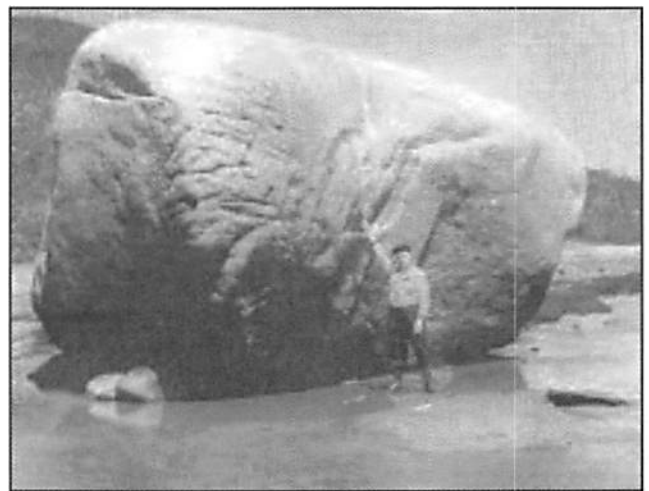
l'Île, toi ? » Entendu qu'il n'y a qu'à l'Île qu'on sait les apprêter et les déguster. En effet, c'est une amie de l'Île-aux-Coudres qui m'a appris à les parer et à les faire dorer au four. Nul ne connaissait ce mets typique aux Éboulements. C'est chez ce même boucher qu'on achetait les meilleures saucisses de Charlevoix. Une fois par année, le « party » de saucisses réunissait chez nous tous les enfants d'en haut de la côte : saucisses, frites et gâteau « Sara Lee » au menu ! « Qui en mangera le plus cette année ? » De voir tous ces jeunes se régaler à satiété, rire et s'amuser ferme nous comblait de satisfaction et de joie.

Ainsi, jus, sirop, conserves de légumes, marinades, confitures, compotes et gelées ont ravi les papilles de nos invités. Les amis qui arrêtaient à l'improviste savaient qu'ils ne partiraient jamais de chez nous affamés ou assoiffés. Il leur arrivait même quelquefois de repartir avec « un petit pot » de la réserve de Lison.

La naissance d'un Rang

Lorsque nous avons pris racine au Cap-aux-Oies, dans les années 80, il y avait 4 familles Perron ; celle de Raymond, de Stanislas, de Fernand et de Georges : tous des Perron sans lien de parenté, affirmaient-ils.

C'était bien avant notre arrivée... une grosse roche a servi de quai pendant de nombreuses années à Cap-aux-Oies avant la construction de celui de St-Joseph-de-la-Rive. Les goélettes y accostaient, à marée basse, pour charger pommes de terre et autres produits destinés aux marchés de Québec. En 1948, le CN voulant consolider la voie ferrée a fait dynamiter la « Grosse Roche ».



Coll. privée

La « Grosse Roche »

L'inauguration de la voie ferrée entre Cap-Tourmente et la chute Nairn (Clermont) eut lieu en 1919 et la construction de la gare de Cap-aux-Oies l'année sui-



Vue du phare de Cap-aux-Oies

Coll. privée

vante contribua au peuplement de ce rang qui se suffira assez vite à lui-même.

En effet, la petite communauté vit d'agriculture. La vie s'organise autour du Bureau de poste qui déménagera selon le Parti politique au pouvoir. Le dépanneur tenu par un certain Lorenzo Audet comble les besoins des familles en sucre, farine et autres denrées qu'on ne trouve pas sur la ferme. L'enseignement primaire de la 1^{re} à la 7^e années est dispensé dans la petite école du rang jusqu'en 1961-62, Mathilda, une sœur de Raymond Perron y accueillera ses élèves pendant 6 ans, soit de 1922 à 1928 ; son salaire annuel s'élevait à 200\$ à ses débuts¹².

L'église oblige les fidèles à quitter leur rang une fois par semaine pour assister à la messe dominicale. Il faut compter une heure trente pour se rendre au village avec un arrêt en haut de la côte chez Roland Pilote pour faire reposer les montures.

La route du Cap-aux-Oies, comme on la connaît aujourd'hui a été ouverte aux automobiles en 1957-58. Petit à petit, le rang se développe, d'autres familles s'y installent jusqu'à ce qu'une nouvelle vocation en fasse une destination plus touristique qu'agricole. Des chalets émergent, un gîte, des panneaux solaires, des véhicules tout terrain remplaceront les cultures maraîchères flo-

rissantes et les pacages où les vaches paissaient en toute quiétude.

La réalisation d'un rêve

Pour assurer la pérennité du Rang, un fils du Cap-aux-Oies fait revivre par ses maquettes détaillées la maison et les bâtiments de ferme qui l'ont vu grandir. On peut les admirer devant la demeure de Raymond et Marie-Anna, habitée maintenant par Yvon et Bernadette, au numéro 25 du chemin du Cap-aux-Oies.

À 17 ans, Yvon quitte la maison familiale pour aller naviguer, mais il n'aime pas trop se faire rouler et tanguer, il a le mal de mer. Il ne suivra donc pas les traces de ses frères aînés. Après plusieurs petits boulots, il trouve enfin sa voie ; il exercera le métier de cuisinier pendant plus de trente ans chez les Sœurs de la Charité de Québec.

Attaché à son rang, il y revient souvent avec sa compagne. Après le décès de ses parents de qui il a pris soin, il héritera de ce patrimoine unique.

C'est en 2008 que l'idée de construire une miniature du phare du Cap-aux-Oies lui vient. De fil en aiguille, avec l'aide d'un ami Michel Héту et de Rosaire, « le travailleur dans l'ombre », comme il se nomme lui-même, Yvon ne mettra pas moins de 4600 heures à réaliser la

12. 300 ans d'histoire Les Éboulements (Alain Anctil-Tremblay, Florentine Audet)

maison ancestrale. S'ajouteront par la suite toutes les dépendances et autres constructions. Toutes ces répliques à l'échelle, exécutées avec minutie et précision sont le fruit de sa patience et de sa passion. Perfectionniste, il confectionnera tout le mobilier de ces bâtiments dans les moindres détails, il se fera aussi un devoir de retrouver les couleurs originales afin de rendre son œuvre encore plus authentique. D'autres réalisations verront le jour pour le plus grand plaisir des touristes.

Son ami et voisin, Bernard atteint de la SLA (sclérose latérale amyotrophique) sera l'élément déclencheur de la mission qu'Yvon s'est donnée. Devant sa maison, une pancarte sur laquelle on peut lire ces trois lettres SLA incite les visiteurs à souscrire à la Fondation dont il est le créateur et le travailleur bénévole depuis 2010. Tous les dons recueillis sont versés à la Fondation en mémoire de son ami. Bernard est le mari de Lise, petite-fille de Georges Perron.

Ainsi le Cap-aux-Oies vit grâce aux miniatures d'Yvon, fils de Raymond. Elles perpétuent la mémoire d'un rang jadis grouillant d'enfants, où, au printemps, retentissaient le joyeux piaaillement dans la basse-cour, le beuglement dans l'étable et le grincement des machines agricoles qui n'avaient pas servi de l'hiver.

Cap-aux-Oies vivra aussi grâce à Réjeanne et Lévis, enfants de Stanislas Perron qui immortalisent l'hospitalité légendaire des gens de Charlevoix en ouvrant leur Gîte aux touristes.

La relève assure d'ores et déjà la survie de ce trésor inestimable blotti entre mer et mont.

Les témoins du passé

Que reste-t-il de tangible de ces 14 années passées dans ce petit chalet rouge et blanc entre fleuve et falaise ? Alors que tour à tour, les personnes auxquelles nous nous étions attachés au fil des années nous ont quittés.

Je revis ces découvertes émouvantes, ces moments magiques où l'horloge s'immobilisait le temps d'entendre le fracas des vagues sur les rochers, de goûter le sel des embruns sur mes lèvres, d'admirer les spectaculaires plongeurs des blanchons¹³ au large, le silence de la nuit découvrant Orion et ses voisines. Ces rencontres fortuites ou préméditées propices aux confidences, ces marches silencieuses en solitaire ou ces instants d'extase devant tant de beautés m'ont certainement armée pour affronter l'avenir dans ce qu'il a de plus incertain, de plus imprévisible.

Après la maladie, un déménagement difficile et la perte douloureuse de mon mari, des images à la fois douces et puissantes défilent dans ma tête et évoquent autant de tristesse et de nostalgie que de satisfaction et d'agrément.

Une petite cloche découverte dans les vestiges d'une étable abandonnée face au chalet, un vieux fanal oublié au grenier par les anciens propriétaires, une table trouvée dans la grange des Perron, retapée par l'ébéniste du Village et une pléthore de photos pour raviver une mémoire défaillante avec le cumul des années, voilà ce qui me reste de mon trop court séjour à Cap-aux-Oies!

Mais je ne saurais passer sous silence les êtres chers que j'ai connus et que je fréquente encore avec une émotion constante et un plaisir immense. Je veux parler de ma précieuse amie pour qui tout semble toujours si facile « c'est pas grave »!! répète-t-elle, positive, alors qu'on pense que rien ne va plus et que tout est perdu. Son assurance m'est bienfaisante et sa présence m'est nécessaire.



Coll. privée

Notre chalet

Il me reste aussi mon filleul attentionné. Son entrée dans la vie et dans ma vie coïncide avec notre installation définitive à Cap-aux-Oies. Quel fantastique cadeau de bienvenue ! Manu, c'est mon ami, mon technicien, mon musicien, mon rayon de soleil et plus encore ! Quand j'ai le moral en berne, sa bonne humeur et sa volubilité me requinquent. Il a hérité de la sérénité de sa mère et du bagou de son père.

Aujourd'hui bachelier en administration, concentration finance, saxophoniste - alto et soprano dans l'Harmonie St-Aubin, étudiant en violoncelle, il partage mes idées et mes intérêts. Il me fait du bien à l'âme. Lorsqu' au téléphone j'entends : « Marraine, es-tu chez toi demain ? J'irais te faire un coucou en passant à Baie-Saint-Paul. »

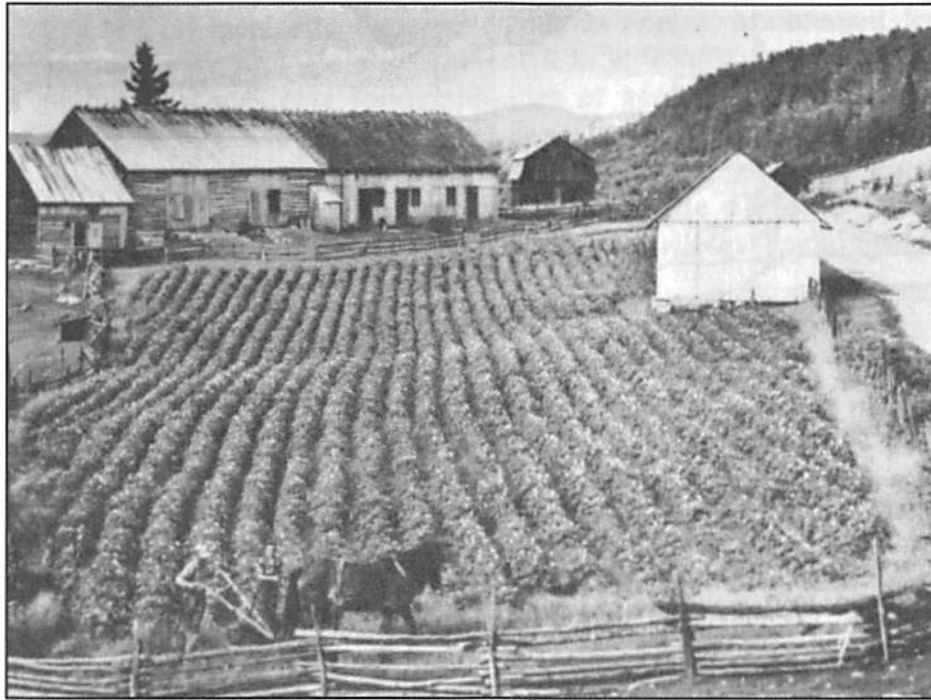
Je sais que je vais passer un bon moment !!

13. Baleines blanches

CHRONIQUE AGRICULTURE

LES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE ET LES CERCLES AGRICOLES

PAR NORMAND PERRON, PH. D. HISTOIRE



*Ferme à Saint-Urbain
dans les années 1930*

Coll. SHC

La société d'agriculture est la première forme d'association agricole que l'État a soutenue. La plus ancienne, la Société d'agriculture du Bas-Canada, constituée en 1789, n'existe toutefois que de nom. Après 1815, des sociétés d'agriculture sont fondées et bénéficient à l'occasion de fonds publics. Les attentes évoluent surtout après l'adoption de l'Acte pour la réorganisation des sociétés d'Agriculture de districts et de comtés en 1845. Suit deux ans plus tard la formation de la Société d'agriculture du Bas-Canada qui chapeaute les sociétés d'agriculture. Elle est par ailleurs à l'origine de l'enquête confiée à Joseph-Charles Taché sur l'état de l'agriculture en 1850. Entre autres propositions, le rapport de Taché suggère l'amélioration des cultures, la nomination d'un surintendant de l'agriculture, la mise en place de fermes modèles, la diffusion de journaux et de revues agricoles et un meilleur encadrement des agriculteurs par les sociétés d'agriculture. En 1852, à la suite du rapport Taché, l'État crée le Bureau d'Agriculture du Bas-Canada ou Board of Agriculture of Lower Canada.

Les sociétés d'agriculture ont comme aire d'activité le comté. Elles ont à leur tête des membres de l'élite locale. Elles veillent entre autres à l'organisation de l'exposition agricole du comté et à la mise sur pied de concours (tenue des terres, élevage d'animaux, cultures, etc.). Elles sont loin de faire l'unanimité. Plus souvent qu'autrement, elles vivent : chaque année on invite les agriculteurs à la relance de la société d'agriculture en leur

faisant miroiter des avantages, surtout celui de l'achat de grains de semence.

Certains comtés font exception à la règle d'une société d'agriculture par comté, dont Charlevoix où la création d'une première société avec siège à La Malbaie est autorisée le 14 mai 1856. Le 7 mai 1857, la Société d'agriculture no 2 est fondée à Baie-Saint-Paul, mais le 16 juin suivant, le Bureau d'Agriculture du Bas-Canada fusionne les deux sociétés d'agriculture sous prétexte qu'il en existe un trop grand nombre. Le 7 février 1859, il modifie sa position et accepte la présence de deux sociétés d'agriculture dans la région de Charlevoix pour causes de difficultés de communication et d'étendue du comté.

Les sociétés d'agriculture no 1 et no 2 de Charlevoix ont leur siège dans les deux principaux pôles de la région, La Malbaie et Baie-Saint-Paul. Ce partage du territoire correspond à la dynamique spatiale qui, depuis la première partie du XIX^e siècle jusqu'à nos jours, a présidé à l'implantation des institutions et des associations charlevoisiennes. Il y eut donc deux sociétés d'agriculture, celles des divisions no 1 et no 2, comme il y aura aussi pendant quelques décennies deux sociétés d'horticulture.

Le nombre de membres des sociétés d'agriculture charlevoisiennes varie selon les années. Les sociétés no 1 et

no 2 recrutent respectivement 144 et 177 membres en 1865, 166 et 170 membres en 1880, 149 et 131 membres en 1895, 125 et 159 membres en 1910 et 133 et 301 membres en 1925. On ne peut comparer les données après 1933 en raison de la fusion de cercles agricoles avec les sociétés d'agriculture. Pour chacune des deux sociétés, les membres proviennent en majorité de La Malbaie et de Baie-Saint-Paul, ce que confirment également les inscriptions aux concours. Ainsi, en 1912 et 1925, pour la Société d'agriculture no 2, sur les 637 participants dont on retrace la municipalité de provenance, 86,7 % sont des agriculteurs de Baie-Saint-Paul, 7,2 % de Saint-Urbain, 4,6 % des Éboulements et 1,6 % proviennent d'autres municipalités. Les sociétés d'agriculture sont en somme assez peu présentes en dehors des municipalités où elles ont leur siège, ce qui est en même temps un indicateur d'une influence limitée.

Établir des concours fut difficile, selon les directeurs de la Société d'agriculture no 1. En 1871, et de nouveau en 1872, ils expliquent au Conseil d'agriculture l'absence de concours pour récoltes sur pied par « la nature toute exceptionnelle du terrain et l'éloignement des grands centres. Le défaut de communications faciles et peu coûteuses empêche nos cultivateurs de voyager et par conséquent de juger des bons effets produits dans les comtés près des centres... ». Et s'il y absence de concours en 1873, c'est que les fermiers croient que le sol est trop montagneux pour qu'il soit pertinent d'investir dans des concours ! Ce n'est guère plus reluisant à la Société d'agriculture no 2. Ce peu d'enthousiasme pour les concours perdure encore au cours des années 1880. Ainsi, en 1889, la Société d'agriculture no 1 a obtenu d'être exemptée de tenir des concours. Pour sa part, la Société d'agriculture no 2 n'a tenu aucun concours et a même omis d'envoyer son programme. Négligence exceptionnelle : non, puisque 21 des 80 sociétés d'agriculture en activité au Québec n'ont pas tenu de concours. Malgré ces omissions, c'est vers la fin des années 1880 que cessent généralement les remises en question de ces concours qui doivent faire partie des programmes. Une fois l'idée des concours acceptée, ceux-ci acquièrent une telle popularité que le ministère de l'Agriculture en réglemente le nombre parce que les sociétés d'agriculture les multiplient.

Mais la majorité des agriculteurs s'inscrivent-ils pour autant aux concours de leurs associations agricoles ? Différents documents permettent l'étude des inscriptions aux concours de la Société d'agriculture no 2. Ils sont assez révélateurs en ce qui concerne la participation à l'une des activités importantes de la programmation annuelle des sociétés d'agriculture. Une conclusion s'impose : beaucoup d'agriculteurs ne participent jamais

à ces concours qui les mettent en compétition entre eux. Le nombre d'agriculteurs séduits par ces concours est en effet peu élevé parmi les membres de la Société d'agriculture no 2. Seule une modeste proportion des membres s'inscrivent. De plus, que 13 % des concurrents représentent la moitié des participations aux concours de la Société d'agriculture no 2 dans les premières décennies du XX^e siècle laisse croire que la volonté de s'identifier à une élite progressive a suscité peu d'émules. Si les concours devaient développer le sens critique des agriculteurs sur leurs pratiques agricoles, ce le fut pour une minorité, du moins en termes de participation aux concours. Il demeure toutefois possible que cette minorité ait pu influencer la majorité.

LES CERCLES AGRICOLES

La fondation des premiers cercles agricoles pourrait s'expliquer par l'incapacité d'une société d'agriculture à rallier les agriculteurs du territoire qu'elle dessert. La Gazette des Campagnes insiste également sur le fait que les agriculteurs d'une paroisse se connaissent, qu'il est plus facile de les convaincre de s'associer et que le cercle agricole est une organisation où ils sont appelés à s'occuper eux-mêmes de leurs affaires. Les cercles conservent leur indépendance au prix du sacrifice de l'appui financier de l'État. Cependant, vers les années 1880, au ministère de l'Agriculture, l'idée que la proximité établie entre le membre et son cercle assurerait à cette association un caractère éducatif plus populaire fait son chemin. C'est aussi admettre que les cercles agricoles pourraient être un complément valable aux sociétés d'agriculture.

Le premier cercle agricole est fondé en 1862 à l'île d'Orléans. D'autres suivront au fil des ans. Dans Charlevoix, le curé Elzéar Delamarre aurait fondé un cercle aux Éboulements en 1888 ou 1889. Ces cercles fonctionnent en marge des associations agricoles officielles épaulées par le ministère de l'Agriculture, du moins jusqu'en 1893. Celui-ci en reconnaît alors officiellement l'existence et décide de les soutenir sur le plan financier à la condition qu'ils respectent les règles établies, dont celle de compter un minimum de 25 membres. Malgré que l'État récupère le mouvement, sa décision a un effet décisif sur l'expansion de ces associations agricoles. Pour l'ensemble du Québec, le nombre de cercles agricoles atteint 530 en 1900 et 736 en 1918.

L'engouement des Charlevoisiens pour les cercles agricoles se compare à celui des autres agriculteurs du Québec. Au début de l'été 1893, cinq paroisses de Charlevoix ont déjà leurs cercles agricoles : Les Éboulements, La Malbaie, Mont-Murray (Saint-Fidèle), Saint-Irénée et Baie-Saint-Paul. L'année suivante, les agriculteurs de

POURCENTAGE D'AGRICULTEURS MEMBRES DES CERCLES AGRICOLES DE CHARLEVOIX, 1894-1913

Municipalités et années disponibles	Moyenne/an 1894-1913	Nombre d'agriculteurs en 1911*	% d'agriculteurs membres de cercles agricoles
Baie-Saint-Paul, 1894-1913	59,1	370	16,0
La Malbaie, 1894-1895. 1897-1902, 1913	78,6	275	28,6
Les Éboulements, 1894-1913	77,3	238	32,5
Petite-Rivière-Saint-François, 1902-1913	83,6	104	80,4
Saint-Fidèle, 1894-1913	86	135	63,7
Saint-Irénée, 1894-1913	97,3	126	77,2
Saint-Siméon, 1894-1913	78,6	117	67,2
Saint-Hilarion, 1894-1913	101,4	124	81,8
Saint-Louis-de-l'Île-aux-Coudres, 1896-1913	90,6	103	87,9
Saint-Placide, 1894-1913 **	71,8	70	102,6
Saint-Urbain, 1894-1900, 1904-1908	95,2	128	74,4
Sainte-Agnès, 1894-1913	86,0	247	34,8
Moyenne des cercles	83,8	169,75	49,4

* Fermes de 4 hectares et plus.

**À Saint-Placide, il y a 80 familles en 1912, rapporte le curé de la paroisse. Le cercle de cette localité compte plus de 100 membres à 8 reprises.
Sources : Rapports des cercles agricoles publiés dans les Documents de la Session du Québec, 1894-1914 ; Recensement du Canada, 1911.

Saint-Siméon, Sainte-Agnès, Saint-Hilarion et Saint-Urbain ont les leurs. Suivent en 1896 et en 1897 les fondations des cercles de Saint-Louis-de-l'Île-aux-Coudres et de Saint-Placide. En moins de cinq ans, onze cercles quadrillent le territoire entre Saint-Siméon et Baie-Saint-Paul. Seul le cercle de Petite-Rivière s'ajoutera à ce noyau en 1902. Le patrimoine agricole varié de ces municipalités et les conditions climatiques très différentes entre les terres des vallées, du littoral et de l'île aux Coudres et celles des plateaux sont sans incidence sur la fondation des cercles. Ils ont toutefois en commun qu'ils doivent, de près ou de loin, leur fondation à la ferme volonté des curés de paroisses, parfois du député comme c'est le cas à Baie-Saint-Paul.

La ferveur du moment peut faciliter la fondation de cercles agricoles. Leur maintien exige toutefois un intérêt soutenu à long terme. À ce chapitre, les cercles agricoles de Charlevoix font belle figure, à l'exception du cercle agricole de Saint-Urbain dont les activités cessent à la fin de 1900 et reprennent entre 1904 et 1908 avant de cesser définitivement. Dans le cas de Saint-Urbain, le désintérêt des agriculteurs explique la mort du cercle. Il a été incapable de maintenir le minimum exigé de vingt-cinq membres. Le cercle agricole de La Malbaie connaît aussi des difficultés puisqu'il semble presque inopérant entre 1904 et 1912. La présence de la Société d'agriculture no 1 y est peut-être pour quelque chose. Néanmoins, il reprendra ses activités.

Si l'officialisation des cercles agricoles a pu avoir comme objectif d'éveiller un plus grand nombre d'agriculteurs aux activités des associations agricoles, l'objectif est alors aussitôt atteint. Ils doivent, rappelons-le, être capable de répondre à des priorités locales. À cet égard, il est assez significatif de suivre les intérêts des agriculteurs de l'île aux Coudres et de Petite-Rivière, par exemple. Les membres de ces cercles ont peu d'intérêt pour les grandes cultures et la production laitière. Ils se préoccupent plutôt de cultures fruitières, à laquelle il faut ajouter la production de la pomme de terre pour les Coudriolois. Aussi, ce sont surtout ces cercles qui accueillent des conférenciers spécialisés dans ces cultures.

Dès les premières années de leur existence, les cercles agricoles parviennent à doubler et à tripler le nombre de membres que comptent les sociétés d'agriculture. Ils attirent une nouvelle clientèle, même si un certain nombre d'agriculteurs ont pu être à la fois membres d'une société d'agriculture et d'un cercle agricole. Mais les cercles agricoles laissent aussi bien des agriculteurs indifférents. Le tableau suivant dresse un bilan du nombre des agriculteurs qui sont membres des cercles agricoles et donne le pourcentage d'agriculteurs membres. La principale observation qui se dégage de ce tableau est qu'un peu moins de 50 % des agriculteurs sont membres des cercles agricoles au cours de la période 1894-1913. Ni les appels du curé, du député, du conférencier de passage, ni les avantages offerts pour l'achat des grains de semence, ni

la modeste cotisation à payer pour devenir membre ne permettront un meilleur recrutement.

L'examen des cercles agricoles en 1894 et en 1913 montre des performances de recrutement très variables. Les cercles de La Malbaie et de Baie-Saint-Paul attirent peu d'agriculteurs, cette situation étant surtout attribuable à la présence des sociétés d'agriculture dans ces municipalités. À l'inverse, certains cercles agricoles ont un nombre de membres supérieur au total de fermes de plus de 4 hectares. C'est que le cercle agricole recrute alors plus d'un agriculteur par famille, par exemple, le père et un fils, une pratique qu'encouragent ceux qui font la promotion des associations agricoles. Peut-être acquiert-on ainsi davan-

tage de grains de semence. Le recrutement de quelques cercles surprend, entre autres ceux de Saint-Placide et de Petite-Rivière, compte tenu du bien peu de vertus des terres agricoles de ces localités.

L'effectif des cercles d'agriculteurs, tout comme celui des sociétés d'agriculture par ailleurs, diminue d'environ 30 % dans la décennie 1920, comparativement à la décennie précédente. La crise agricole et la présence des cercles de l'Union catholique des cultivateurs (UCC), qui se veut une organisation indépendante du pouvoir politique, contribuent probablement à expliquer en partie cette désaffection.

NOTE DE LECTURE

Par Godelieve De Koninck



L'été dernier, par un bel après-midi, une célébration a eu lieu en pleine rue de La Malbaie. Une plaque au nom de William Howard Taft a été installée à la mémoire de cet homme. Une rue qui avait perdu ce nom afin de devenir la rue Richelieu.

Pour plusieurs, justice était rendue à un homme célèbre et à sa famille qui ont passé plusieurs étés à La Malbaie : le président des États-Unis, William Howard Taft, 27^e président des États-Unis de 1909 à 1913. La famille de Taft possédait en effet une maison d'été à Murray Bay (Pointe-au-Pic) dans la province canadienne du Québec. Il y passait ses étés et inaugura en 1929, le parcours du Club de golf du Manoir Richelieu aménagé dans la foulée de la destruction par le feu du célèbre hôtel et sa reconstruction. Sa descendance conserve toujours une résidence située dans la côte et vient encore y passer du temps en été, plus précisément au mois d'août. Lors de l'inauguration de la plaque commémorative, le petit-fils de Taft, Peter, était présent ainsi que plusieurs jeunes.

William Taft a eu une fille unique appelée Helen. Après des études au collège Bryn Mawr, elle a fréquenté l'université Yale où elle a obtenu un doctorat en histoire. En 1935, elle est retournée à Bryn Mawr comme doyenne et professeure d'histoire. Elle a publié en 1962, un livre intitulé *The Revolt of French Canada, - 1800-1835 - A Chapter in the History of British Commonwealth*.

Notre intérêt pour ce livre a été suscité par la dédicace de madame Taft Manning qui se lit ainsi : « To all the Canadians, whether they speak French or English, with whom I have shared the joy of living beside the noblest river in the world ».

Il est évident qu'elle parle du Saint-Laurent toujours présent à nos yeux à La Malbaie. Son attachement à ce coin de pays est évident et manifeste aussi l'importance de l'enracinement de ceux qui en ont profité.

Le livre raconte la bataille politique entre les Canadiens français et la minorité anglophone de l'époque dans ce qui est maintenant la Province de Québec. Même si les Canadiens français de l'époque s'étaient toujours battus pour conserver leur langue, ce n'est qu'avec la montée de la classe moyenne à Québec et Montréal que l'ambition d'obtenir la supériorité politique est devenue un enjeu. L'élite francophone s'est alors mise à étudier la constitution pour découvrir que selon l'Acte du Canada en 1791, elle avait le droit de contrôler l'Assemblée et du fait même les finances de la province. Ceci a donc donné lieu à une révolte que le livre expliquera dans ses moindres détails.

Un fait intéressant à noter : madame Taft Manning raconte que tous les échanges épistolaires des dirigeants canadiens à cette époque l'étaient en français! Elle les a traduits pour les besoins du livre.

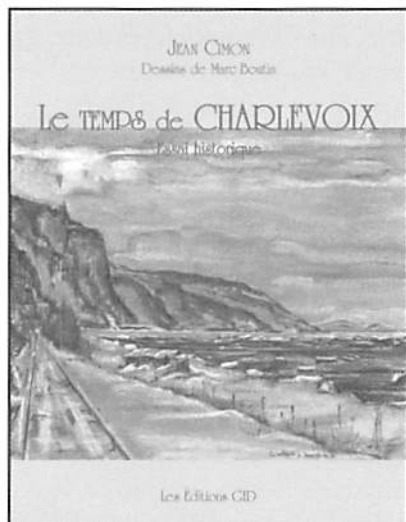
Pour les férus d'histoire, ce livre apporte un éclairage intéressant sur ces années de troubles, faites d'avancées et de reculs pour les Canadiens français. D'ailleurs, il est cité comme référence par plusieurs historiens intéressés au sujet. Pour les amoureux de Charlevoix, il est un autre exemple que l'empreinte indélébile de vivre aux côtés de notre magnifique fleuve qui entoure Charlevoix marque à jamais l'imaginaire puisque son auteure ne peut s'empêcher de le citer en dédicace.

Helen Taft Manning. *The Revolt of French Canada, 1830-1835, A Chapter in the History of the British Commonwealth*. Toronto, The Macmillan Company of Canada Limited, 1962. 426 p.

CHRONIQUE DU LIVRE

PAR SERGE GAUTHIER, PH.D.

Jean Cimon (Dessins de Marc Boutin). Le temps de Charlevoix. Québec, Éditions GID, 2015. 178 p.



Dans une récente communication lors du Colloque international Marius-Barbeau tenu en 2014, j'exprimais comment ce célèbre ethnologue avait développé deux points de vue quasi divergents face à l'histoire de la région de Charlevoix : celui plus scientifique ou universitaire et celui plus touristique. Malheureusement, le point de vue touristique plutôt folklorique est celui qui a survécu le mieux, au détriment en quelque sorte du travail plus scientifique de ce chercheur. Il en va un peu ainsi jusqu'à nos jours et l'on retrouve au sujet de l'histoire de Charlevoix une tendance plus touristique (Philippe Dubé¹, Jean Des Gagniers²) ou reposant peu sur les approches scientifiques universitaires courantes (Nous pensons ici notamment à l'auteur Louis Pelletier³) qui confrontent des démarches plus scientifiques comme celle de la synthèse historique de Charlevoix parue en 2000 sous l'égide de l'INRS-Urbanisation, Culture et Société⁴ et celle prônée par le Centre de recherche sur l'histoire et le patrimoine de Charlevoix depuis 1999. Le risque dans l'approche dite touristique est de retenir un aspect enchanté de Charlevoix, de magnifier ses paysages sans en retour voir qu'ils sont menacés par l'industrie touristique elle-même, d'autoriser plus que de raison l'importance des seigneurs écossais venus après la Conquête anglaise, de considérer le tourisme comme l'élément moteur de l'économie, de préférer une image folklorisée à la réalité

historique et même de retrancher des aspects importants de l'histoire régionale (par exemple l'industrialisation du secteur au 20^e siècle). Le sociologue et aménagiste Jean Cimon navigue un peu sur les deux approches dans ce livre inspiré par le point de vue touristique mais contenant parfois un effort critique qui aurait mérité cependant d'être plus développé.

Faut-il donc toujours voir Charlevoix comme une région d'hier et non d'aujourd'hui ? Dans un livre où le souvenir a toute sa place cela est tentant. Jean Cimon n'échappe pas à la nostalgie. Il a bien le droit d'évoquer son passé. Nous aurions aimé un Jean Cimon plus militant comme il le fut dans d'autres dossiers à Québec notamment : a-t-il été égaré lui aussi par l'enchantement trop vite retenu au sujet de Charlevoix ? C'est que ce regard face à un Charlevoix soi-disant perdu parle surtout de celui des touristes, des villégiateurs. Ce paradis n'a jamais vraiment existé pour les habitants permanents de Charlevoix, cette région aux terres arides et dont le territoire est parfois si isolé. La question reste la même : de quelle culture parle-t-on lorsqu'on décrit le tourisme et la villégiature dans Charlevoix ? Surtout de celles des Autres de passage... Histoire folklorique ou histoire scientifique ? Il faut donc faire le choix d'un point de vue sur cette région et cela aurait pu se confirmer aussi dans l'approche de Jean Cimon.

De fait, le livre de Jean Cimon ne couvre pas beaucoup l'histoire de Charlevoix. Il s'agit plutôt de vignettes ou de « temps » comme il désigne ses chapitres alignés comme une collection de faits. Évidemment, Jean Cimon n'est pas un historien et même en se reposant sur de longs extraits d'auteurs plus ou moins autorisés d'ailleurs, un risque de confusion est possible. De plus, il faut constater quelques inexactitudes historiques que les lecteurs et surtout les chercheurs doivent éviter de retenir sans autre attention. Nous en relèverons ici quelques-unes.

Se préfaçant lui-même avec humour, Jean Cimon parle de son amour de Charlevoix ce qui justifie son livre à son avis. Il signale aussi que ses ancêtres ont vécu autrefois dans la région. On comprend son attachement. Toutefois, dès le premier chapitre sur l'astroblème de Charlevoix, la superficialité prime : l'auteur aurait pu éviter ce passage devenu obligé ou presque sur un sujet rebattu par trop d'auteurs sans vraiment de formation en géologie et est-ce si important pour l'histoire de Charlevoix ? Ou simplement touristique ou à la mode ? Le chapitre du « Temps des écossais » est dans cette mouvance où des

1. Philippe Dubé. *200 ans de villégiature dans Charlevoix*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1986.

2. Jean Des Gagniers. *Charlevoix pays enchanté*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1994.

3. Louis Pelletier. *La Seigneurie de Mount Murray*. Québec, Septentrion, 2008.

4. Normand Perron et Serge Gauthier. *Histoire de Charlevoix*. Québec, PUL-IQRC, 2000.

historiens négligent le fait que la région était habitée par des francophones depuis près de cent ans avant que la Conquête anglaise n'amène quelques écossais dans le secteur. On se désole de voir Jean Cimon écrire que Nairne se rend avec des soldats écossais en 1761 à La Malbaie « Duncan, McNicol, Harvey, Blackburn, McLean et George Thomson ». Outre que Duncan McNicoll était une seule et unique personne, les Harvey de Charlevoix ne sont pas des écossais et les McLean ne sont pas arrivés à cette époque dans la région. Le ton ici est donc plus imaginaire qu'historique. Il en va de même pour le passage sur le « drame de Mary Nairne-Blackburn » dont la description faite par Jean Cimon est romanesque. Jean Cimon s'appuie trop sur Louis Pelletier et l'on s'étonne en lisant une citation attribuée à ce dernier exprimant la « situation sociale inférieure d'un habitant » par rapport à une fille de John Nairne seigneur de La Malbaie. N'oublions pas que John Nairne est un militaire écossais sans fortune qui doit son titre à la Conquête et que les « habitants » de La Malbaie sont souvent aisés et ne sont pas tous du même niveau social. Quelles sont ces « classes sociales » inventées par Louis Pelletier dans un milieu qui compte alors quelques centaines d'habitants ? C'est ce qu'on appelle reproduire un schéma de pensée « actuel » sur une réalité autre et cela s'appelle aussi des préjugés. Plus affligeant encore lorsque Jean Cimon cite l'ineffable Jean-Charles Claveau armé de sa bêtise et affirmant que les écossais se sont assimilés aux canadiens-français et que « cela s'impose naturellement ou autrement... ». D'autres que nous parlerait sans doute presque de racisme alors il aurait mieux valu ne pas citer. D'autant que le drame de Mary Nairne-Blackburn est un peu présumé comme son exclusion de la famille pour avoir épousé un Métis. Toute cette histoire semble déduite d'un livre de l'historien canadien George Wrong⁵ mais, en fait, ce dernier n'affirme pas clairement cela. De plus, la position sociale d'un Métis n'est pas toujours désavantageuse à ce moment et certains d'entre eux obtiennent une reconnaissance sociale importante (pensons à Peter McLeod fils) et s'imposent comme des personnalités reconnues. Au sujet des Métis, le traitement traditionnel de l'histoire par des membres du clergé a effacé ou amoindri la présence des Métis. Il ne faudrait plus se tromper à ce sujet de nos jours. Le drame de Mary Nairne-Blackburn est-il réel ? Pour tout dire, rien ne saurait convaincre totalement sur cette question.

La section sur le « temps » des goélettes est courte. Il y a bien quelques notes sur la famille Cimon (Simon) et le transport par goélette dans Charlevoix, mais le reste repose sur un extrait tiré de l'ethnologue Alain Franck et sur une description poétique mais superflue issue de Jean Des Gagniers. Rien de plus. Le « temps » de Ro-

dolphe Forget est construit sur des textes en provenance de l'historien Robert Rumilly (qui cite encore Robert Rumilly ?) et sur le travail historique déficient d'une écrivaine se disant biographe de Thérèse Casgrain. Rien de bien valable donc. Le « temps » des bateaux blancs est un court assemblage d'extraits en provenance de Rumilly et de souvenirs personnels de l'auteur ; heureusement c'est court mais gare aux dates suggérées dans cette section car elles sont rien de moins que trompeuses. Le « temps » de Laure Conan est un étonnant passage où l'auteur parvient à dire « que Laure Conan ... est jalouse du pouvoir des hommes, avec qui elle se place sur un pied d'égalité... » et à s'attarder aux problèmes médicaux du frère de la célèbre auteure qui n'avaient pourtant rien de très pertinent pour son propos. Il faut noter ici des difficultés de cohésion et une tendance évidente au « coq-à-l'âne ».

Par ailleurs, la section le « temps » de l'île aux Coudres se justifie plus. Jean Cimon y revit ses enquêtes faites sur cette île durant les années 1940 qui lui ont permis de produire un remarquable mémoire en sociologie intitulé « Une île d'adon » paru en 1947⁶. Je pense que cela aurait dû faire l'objet d'un livre par Jean Cimon, on le sent plus à l'aise même s'il finit par rendre un hommage peu senti à Pierre Perrault et à reproduire le passage déjà connu de la « chasse » aux marsouins à l'île aux Coudres de l'abbé Alexis Mailloux. Le « temps » de l'amitié est une section un peu superflue car, après tout, l'auteur parle de ses liens avec des personnes se déroulant dans un cadre privé. Sans doute un historien ou même un essayiste aurait tenté de savoir pourquoi Félix-Antoine Savard est devenu si controversé, si François Bernier (fondateur du Domaine Forget) serait vraiment comblé par le domaine existant actuellement qui ne ressemble pas vraiment à celui qu'il projetait dans les années 1970 et encore moins à celui de Rodolphe Forget ou encore pourquoi le projet de « Tortillard » (Train touristique) de Jean Leblond a sombré dans les années 1980 ? L'ami ferme les yeux, l'historien ne le devrait pas : en rendant publique ses amitiés Jean Cimon avait la responsabilité du même coup de ne pas seulement les magnifier.

Enfin arrive la conclusion où, après avoir cité un passage de l'auteur Gaston Ouellet déplorant la perte progressive des paysages de Charlevoix, Jean Cimon s'abstient de tout commentaire personnel. Avait-il peur de prendre position ? Son opinion aurait pourtant été accueillie avec ferveur par ses lecteurs habituels qui aiment son sens de l'engagement. Mais rien. Plutôt trois recommandations un peu rapides : améliorer la sécurité routière (tout le monde est d'accord là-dessus), faire du train un moyen de transport en commun (mais le train et le rail dans Charlevoix sont désormais la propriété d'un entrepre-

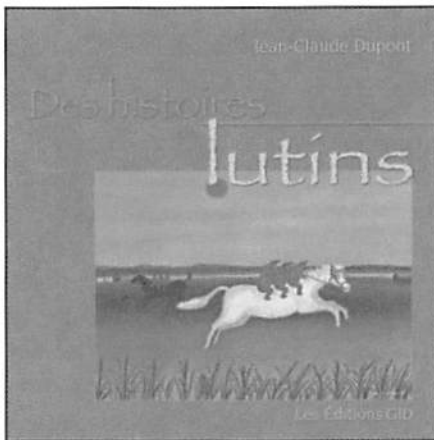
5. Traduit en français grâce à l'appui de la Société d'histoire de Charlevoix : George Wrong. *Un manoir canadien et ses seigneurs 1761-1861*. Québec, Presses de l'Université Laval, 2005.

6. Jean Cimon. *Une île d'adon*. Québec, Université Laval, 1947.

neur privé voué au tourisme et même cet effort bat présentement de l'aile), créer un nouveau « bateau blanc » dont le port d'attache serait Baie-Saint-Paul (historiquement il est pourtant reconnu que le secteur n'y est pas propice) plutôt que La Malbaie où les dirigeants municipaux s'échinent à relancer le tout depuis des années. Que dire de plus sinon que c'est sommaire et que rien de cela ne saurait « sauver Charlevoix ».

Faut-il considérer que ce livre est une erreur ? Non. Né en 1923, Jean Cimon a ici fait un effort remarquable pour se souvenir de ses « temps » de Charlevoix. Toutefois, il n'a pas été soutenu par des chercheurs et des historiens qui auraient pu le guider afin de ne pas trop se perdre dans la vaste histoire culturelle et sociale de Charlevoix. Visiblement, même si le livre est beau et les dessins de Marc Boutin très évocateurs, l'équipe des Éditions GID avait le devoir de ne pas le laisser seul dans ce mandat difficile et exigeant de composer correctement avec l'histoire de Charlevoix. Surtout de ne pas publier le manuscrit sans être assuré qu'il ne désavantagerait le passé charlevoisien et aussi l'auteur. Le ratage est donc en grande partie celui de l'Éditeur et c'est d'autant plus triste étant donné que Jean Cimon est mort en janvier 2016 et que ce livre sera son dernier. Heureusement, il avait remis auparavant à notre *Revue d'histoire de Charlevoix* deux excellents textes parus dans notre numéro 83 (Février 2016). Nous ne pouvons qu'inviter nos lecteurs à les relire en hommage à ce grand homme que fut Jean Cimon.

Dupont, Jean-Claude. Des histoires de lutins. Québec, Éditions GID, 2014. 55 pages.



Les lutins paraissent plus populaires que jamais. Durant la période des fêtes notamment, ils sont davantage évoqués dans le but d'amuser les enfants. L'esprit « nouvel âge » les a fait revivre dans de nombreux livres populaires et, bien sûr, sur le grand écran des cinémas. Toute cette nouvelle résurgence des lutins s'effectue dans un amalgame culturel mondialisé plutôt incertain et pas toujours pertinent, ni même de bon goût. Heureusement, Jean-Claude Dupont offre au grand public ce petit livre agréable et

bien documenté sur ces personnages à la physionomie changeante dont les actions présumées ont laissé des traces persistantes dans la tradition orale. D'ailleurs, en introduction, Jean-Claude Dupont explique avec précision les origines culturelles diverses et les formes variées que prennent les lutins à travers les âges.

Le répertoire de récits sur les lutins retenu par Jean-Claude Dupont est très riche. Il s'inscrit dans la tradition des régions québécoises (Les « petits sauteux » de la Gaspésie, le gnome de l'île-aux-grues, les lutins de la Côte-Nord) ou celle des autochtones (L'enfant attikamek dans la lune, le petit homme mic-mac) et même de Louisiane (Les lutins du Bayou). L'écriture des récits, sans être trop recherchée, demeure agréable et accessible. Il aurait été possible de donner un ton plus léger, peut-être plus emporté ou fantastique, mais l'ensemble reste sobre et comporte peu d'envolées littéraires. Ce choix peut s'avérer une qualité lorsqu'il s'agit de refléter avec précision des contenus issus de relevés en provenance de la littérature orale. Toutefois, quelques textes s'inspirent aussi de récits rédigés par des écrivains littéraires et auraient pu comporter plus de fantaisie.

Le mariage entre les tableaux de Jean-Claude Dupont et ses textes à partir d'une documentation dotée de références sérieuses est très réussi. Nul autre que lui n'a obtenu cet alliage très fin et presque raffiné de mise en valeur de notre littérature orale et ses publications nombreuses en ce domaine sont toujours accueillies avec plaisir. Le travail des Éditions GID est à signaler car le livre est très beau et attirant pour les plus jeunes ou même les plus âgés.

Bien sûr, les parents auront avantage à lire ces textes à voix haute à leurs enfants. Ils pourront aussi commenter les tableaux aux traits simples et colorés. Ce sont des œuvres d'art modestes et grandioses à la portée pédagogique indéniable. Une façon unique de rêver à nouveau ce riche patrimoine culturel qu'il convient de ne pas laisser mourir. Jean-Claude Dupont est un maître dans le domaine et ses livres ne passeront pas à l'oubli de sitôt.

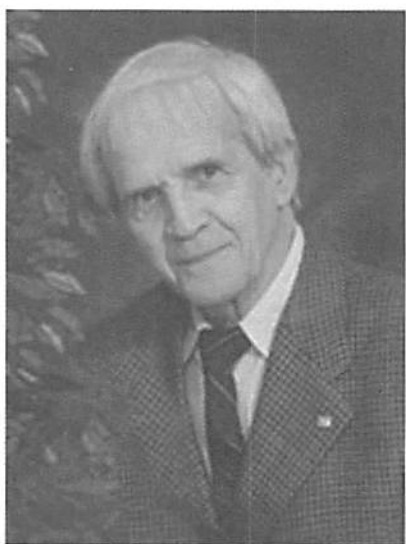
L'ethnologue aguerri pourra questionner le préambule du livre et en critiquer l'un ou l'autre aspect. Rien ici de sérieux car le livre n'est pas du tout un traité érudit sur les lutins. Il aurait sûrement été possible d'encadrer plus largement le propos et d'interpréter en profondeur la portée symbolique de ces personnages étranges. L'analyse, pour tout dire, est un peu classique et ressasse quelques lieux communs : les régions rurales comme principal lieu de diffusion de la littérature orale ; la culture savante qui éclipse l'oralité ; l'éclairage à l'électricité qui éloigne la noirceur et du même coup le merveilleux. Pourtant, grâce à l'électricité, la tradition orale reliée aux lutins

semblent circuler plus que jamais à la télévision et au cinéma notamment. Il aurait peut-être fallu le signaler mais le livre de Jean-Claude Dupont ne se range pas dans cette modernité parfois trop commerciale et certainement oubliée de nombreux héritages du passé.

Je sens bien, en ce qui a trait à ce livre, qu'il faudrait sans doute ressortir ici la rengaine sur la nécessité d'analyser davantage les divers sens de cette littérature orale. Je ne le ferai pas. Le monde des lutins conserve quelque chose d'impénétrable. Jean-Claude Dupont le sait bien. Faut-il lui reprocher de ne pas nous en dévoiler un peu plus ? Non.

Ethnologie

HOMMAGE À JEAN-CLAUDE DUPONT 1934-2016



Comment expliquer le terrible ratage du programme d'ethnologie de l'Université Laval aujourd'hui disparu ? Je pense surtout par le manque de qualités intellectuelles de la seconde génération de professeurs folkloristes ou ethnologues succédant à Félix-Antoine Savard et à Luc Lacourcière. Devant de tels devanciers, l'étoile des successeurs pâlit et la teneur de leur travail scientifique encore plus car il est mince voire inexistant. De ce groupe, je retirerais toutefois le nom de Jean-Claude Dupont, mon ancien professeur et directeur de mémoire de Maîtrise en ethnologie, car il ne fut responsable de rien.

En fait, lorsque j'ai connu Jean-Claude Dupont c'était un homme affairé, admiré, au sommet de sa carrière. L'élan nationaliste des années 1970 faisait de la pratique ethnologique une sorte d'emblème national. Jean-Claude Dupont a su être à cette époque un professeur soucieux de ses étudiants, un éditeur de nombreux ouvrages, un auteur chevronné, un ethnologue reconnu notamment avec son admirable livre sur les forgerons et même un

auteur de chansons pour l'artiste acadienne Édith Butler. On entrait dans son bureau à l'université en vitesse car il y avait bien du monde et sa sage secrétaire, Madame Métayer, gérait les rendez-vous avec parcimonie. Je crois que je ne lui déplaisais pas car j'avais facilement accès à Jean-Claude Dupont à cette époque et, sans lui, je n'aurais jamais fait d'études supérieures en ethnologie. En fait, il voyait à tout : commentaires judicieux sur mon travail, discussions amusantes et imprévisibles et même aide au financement de mes études par le biais de bourses qu'il trouvait toujours. Je dois le dire : sans Jean-Claude Dupont mes études se seraient arrêtées faute d'argent. C'est lui qui a accepté avec empressement mon Mémoire sur les Boily ramancheurs en culture matérielle car cette pratique, comme je le démontre par mes recherches, découle tout naturellement du métier de forgeron. Je me souviens que les autres professeurs du programme jugeaient parfois de haut les mémoires et thèses des étudiants de Jean-Claude Dupont percevant le tout comme trop descriptif. Aucun d'entre eux ne peut pourtant aujourd'hui s'enorgueillir de son palmarès et dans leur désir analytique ses confrères se sont confondus et n'ont pas su être à la hauteur. Au fond, c'est encore Jean-Claude Dupont qui avait raison : c'est le terrain qui compte avant tout en ethnologie. Son œuvre restera et on n'a déjà perdu la trace de celles de ses « distingués confrères » dont le nom a été oublié et ce bien avant qu'ils ne soient disparus.

Je sais bien que les années suivant la décennie 1970 ont semblé éclipser le travail universitaire de Jean-Claude Dupont. Il s'est réfugié dans la peinture naïve et il publiait de petits livres de légendes accompagnés de ses tableaux. Ces livres sont magnifiques, modestes, peut-être éternels. Jean-Claude Dupont a produit, à ma demande, un tableau pour le tirage de notre Société d'histoire de Charlevoix. Ce tirage fut un grand succès. J'ai alors pris le temps de discuter avec lui à ce moment. Je le sentais un peu amer, déçu, en même temps heureux d'avoir quitté le monde universitaire où la pratique ethnologique sombrait déjà. Il avait fait plus que son devoir, il n'avait rien à craindre car ce n'était pas de sa faute. Pour ma part, je lui dois beaucoup et si j'ai pu glisser de l'ethnologie à l'histoire régionale c'est à cause de lui : j'avais compris la simplicité du geste effectué sur le terrain et la nécessité d'y demeurer attaché toute sa vie au mépris du statut convenu de professeur universitaire qui ne mène au fond qu'à des impasses coûteuses dans un système pervers, bien trop éloigné des racines nobles établies par Savard et Lacourcière en folklore et en ethnologie.

Je te dirai, cher Jean-Claude, que ta fin de carrière modeste fut probablement aussi sinon plus grande que celle où tu étais un « grand nom » universitaire. Dans les deux situations tu es demeuré vrai, simple, fidèle à tes infor-

mateurs et à toi-même et c'est cela qui était grand chez toi. Je retiendrai une seule chose fondamentale de toi : la modestie est la véritable grandeur. En ce sens, tu étais grand, vraiment grand, et digne de cette admiration que je garderai toujours pour toi.

Aujourd'hui, me retrouvant à la tête d'un projet de sauvegarde de la forge Riverin de La Malbaie, je pense souvent à toi. Je me dis que ce que je fais est aussi un peu pour toi qui a fait du métier de forgeron une pratique qu'on n'oubliera pas. Je crois que tu serais fier de notre travail en y percevant avec raison ton influence dans mon désir de faire perdurer cette forge unique et si marquante de l'histoire de Charlevoix.

POUR DÉCOUVRIR PIERRE BOURDIEU

Dominique Thiébaud Lemaire. *Bourdieu. Une sociologie réflexive*. Paris, Le Scribe l'Harmattan, 2014. 116 pages.

Sans faire une auto-analyse si chère à Pierre Bourdieu, je dois dire que l'œuvre de ce sociologue français m'a grandement aidé dans le cadre de mon doctorat en ethnologie, alors que j'étudiais le discours de certains folkloristes québécois comme Marius Barbeau, Luc Lacourcière et Félix-Antoine Savard⁷. Les analyses de Bourdieu m'ont notamment permis d'avancer plus facilement dans le questionnement de la rencontre entre l'enquêteur et l'enquêté dans le cours des cueillettes de littérature orale faites au 20^e siècle par ces chercheurs. Ne serait-ce que de m'avoir permis de reconsidérer le cadre souvent perçu comme presque enchanté de ce cheminement scientifique et de le placer dans un univers social bien précis m'a fait faire de grands pas dans ma réflexion. Je me retrouve donc, après quelques années de délaissement de la pensée de Bourdieu et aussi plus de dix ans après la mort du célèbre sociologue, à parcourir un livre qui revient sur sa pensée –sans doute un peu sommairement– mais quand même avec pertinence et avec une mise à jour qui ne manque de comporter de l'intérêt.

Un livre d'extraits

Il faut accepter, dès le départ, que l'ouvrage de Dominique Thiébaud Lemaire n'est pas une étude approfondie. Le titre déjà exprime ses limites en s'en tenant au précepte bien limitatif « de la sociologie réflexive » de Pierre Bourdieu. L'ensemble des chapitres se développe comme une suite d'extraits de livres de Bourdieu dont particulièrement les *Méditations Pascaliennes*, *La Reproduction*, la

Distinction. Ce choix apparaît vite agaçant car les extraits se multiplient sans une analyse plus longue ou plus fine qui les aurait mieux encadrés. Parfois même, on perd le fil, mais heureusement ces textes de Bourdieu possèdent une telle profondeur que leur lecture est toujours intéressante. Il y a donc eu ici un peu de paresse de l'auteur qui s'en est tenu plus à une suite d'extraits qu'à un travail de fond.

Le livre se divise en cinq chapitres qui constituent un choix bien précis dans l'œuvre de Bourdieu. Le chapitre un revient de manière très sommaire sur la réflexivité et l'auto-analyse et l'on y apprend rien de bien neuf si l'on connaît l'œuvre de Bourdieu un tant soit peu. Dans le chapitre deux sur les quelques concepts majeurs en lien avec la pensée de Bourdieu, on retient surtout l'analyse du concept d'habitus mais cela est vite fait et ne va pas loin. Le cadre symbolique est regardé dans le chapitre 3 et les extraits s'allongent sans trop intéresser. On pourra retenir le chapitre 4 sur l'universel qui est plus original et l'idée que « l'unification est en même temps une monopolisation » reste bien pertinente en notre époque où la quête de valeurs universelles notamment dans le multiculturalisme semble conduire notre monde vers une uniformisation de plus en plus inquiétante. Le chapitre 5 sur Bourdieu et Pascal⁸ étonne un peu et finalement s'avère le plus fascinant en ce qu'il explicite cette influence de la philosophie sur l'œuvre pourtant sociologique de Bourdieu, un fait souvent négligé et peu regardé. On y retient la volonté de Bourdieu de sauver le « désir de savoir » rejeté dans les « condamnations » de Pascal et peut-être conclure que la « société c'est Dieu ». Étonnant quand même.

À travers les extraits

Pour ma part, quelques extraits m'ont rejoint davantage et j'aimerais les partager. J'ai retenu notamment que « s'il y a une vérité, c'est que la vérité est un enjeu de luttes ». Nous sommes ici au cœur de l'approche de Pierre Bourdieu qui traque les « présupposés sociaux » dans une quête de vérité rigoureuse. L'œuvre de Bourdieu en souhaitant « objectiver l'objectivation » marque un désir de dépasser le schéma du chercheur détaché de tout et dont l'approche scientifique ne peut être questionnée. Toute approche doit ainsi être soumise à la réflexion et à la critique et, de là, la vérité est plus un enjeu qu'un absolu et le chercheur est au cœur de la quête mais non pas comme seul maître à bord.

Le livre de Thiébaud Lemaire illustre aussi des contradictions souvent reprochées à la personne de Bourdieu. Surtout celle du sociologue dénonçant le système scolaire

7. Serge Gauthier. *Charlevoix ou la création d'une région folklorique. Étude du discours de folkloristes québécois (1916-1980)*. Québec, Presses de l'Université Laval, 2007. 208 pages.

8. On aura compris qu'il s'agit ici du philosophe Blaise Pascal.

et qui y connaît un grand succès personnel. La contradiction sur ce plan est plutôt un non-lieu, puisque c'est de l'intérieur que Bourdieu a connu le système scolaire français et que sa réussite un peu envers et contre beaucoup, montre plus un effort de lutte qu'une approche carriériste. Mais aussi son affirmation – marquée plus particulièrement vers la fin de sa vie – comme intellectuel médiatique alors qu'il a largement dénoncé les médias et surtout la télévision. Bourdieu reste avant tout un intellectuel savant et s'il est devenu un intellectuel médiatique c'est pour s'assurer de diffuser « un savoir engagé » dans un univers médiatique où le surfait s'impose trop souvent, faisant de penseurs mineurs des vedettes instantanées, le temps d'une saison ou d'un moment. C'était d'ailleurs, l'un des reproches les plus significatifs de Bourdieu face à la télévision en ce « qu'elle abaisse le droit d'entrée... elle peut consacrer des gens qui n'ont pas payé le droit d'entrée au point de vue interne de la profession. » Une réflexion qui n'a certainement rien perdu de son actualité ni de sa pertinence.

Enfin peut-être signaler aussi la discussion un peu récurrente sur le caractère déterministe de la pensée de Bourdieu. L'habitus n'est-il pas un enfermement où l'individu devient presque programmé, enserré, sans liberté dans un espace où le monde social le confine ? Ce n'est pas ce que croit Bourdieu et il parle plutôt d'un pessimisme désenchanté que d'un cloisonnement. En comprenant les ressorts sociaux et en les expliquant scientifiquement, cela peut permettre aussi de ne pas les reproduire indéfiniment. Dans ce contexte, il faut « conquérir les sciences pour ceux et celles qu'elles peuvent opprimer ». Voilà sans doute le résumé le plus précis de la pensée fondamentale de Bourdieu et ce pourquoi son approche doit encore nous concerner et aussi nous faire agir.

Quelques éléments de la conclusion

Comme pour se racheter d'avoir été plus porté à citer Bourdieu qu'à l'analyser, Thiébaud-Lemaire termine son livre avec une solide conclusion. Quelques réflexions de cette conclusion peuvent être pertinentes tant en sociologie qu'en ethnologie et d'ailleurs Bourdieu notamment dans ses enquêtes en Algérie au début de sa carrière a conservé une approche un peu influencée par l'ethnologie. Encore ici, nous ne pouvons qu'effleurer quelques thèmes et mais on conviendra qu'ils sont porteurs de multiples réflexions possibles.

D'abord, dans l'enquête de terrain, pour Bourdieu, le questionnaire et non seulement l'enquêté sont importants. La démarche d'enquête doit être scrutée et analysée. La façon de concevoir le questionnaire peut ainsi comporter des biais qui vont influencer la démarche et le

résultat. Une constatation simple mais souvent difficile à faire comprendre comme si elle attaquait l'objectivité scientifique, alors qu'elle la précise et la rend plus humaine et plus autorisée. Dans la démarche ethnologique de terrain, il est d'ailleurs clair que cette réflexion ne peut plus être écartée désormais et ce grâce à Bourdieu.

La notion de chercheur dit omniscient est aussi analysée par Bourdieu. Elle ne peut plus être « une disposition universelle ». Bourdieu affirme ainsi que « la liberté tient à une juste connaissance de ce qui nous détermine ». Le cadre de l'enquête est en quelque sorte une bonne part de l'enquête et sans laquelle elle ne prendrait pas sens. Le chercheur est en lien avec lui-même avant même l'enquête et le cheminement de l'enquête le ramène d'abord et avant tout à lui-même en premier lieu.

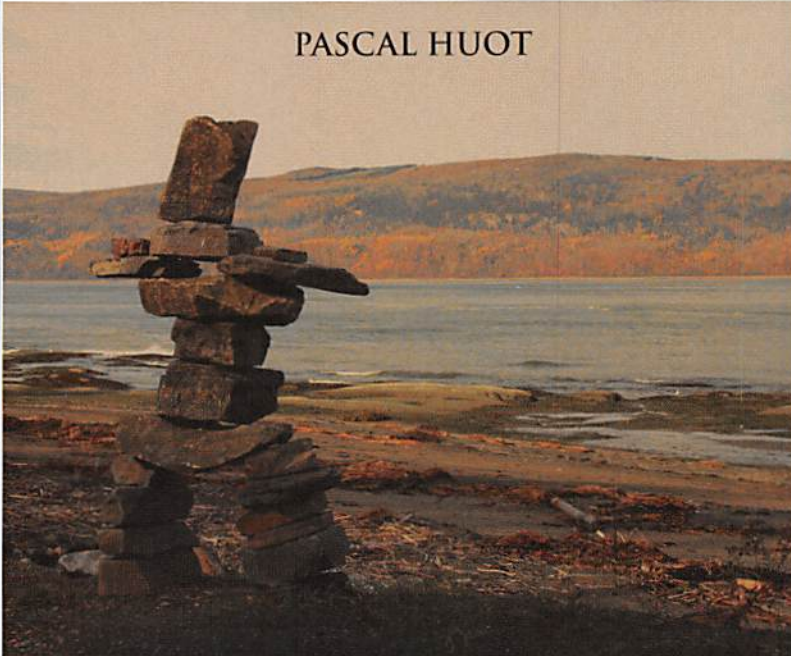
En fait, cette section de conclusion du livre peut s'avérer très intéressante, car elle résume en peu de pages ce qui compose pour beaucoup le regard scientifique de Bourdieu. Et, si l'on retenait seulement qu'il ne faut pas que s'intéresser aux réponses dans l'enquête de terrain notamment en ethnologie, l'on aurait compris quelque chose de Bourdieu et fait alors avancer un peu la recherche scientifique auprès d'informateurs sur le terrain.

Bourdieu en ethnologie

Pour ma part, dans le cours de ma recherche ethnologique apparemment régionale dans Charlevoix, je n'ai jamais cessé de m'inspirer de Bourdieu. Pour moi, l'informateur ne pourra jamais plus être instrumentalisé comme un élément simplement reproducteur ou répétitif dans la quête de folklore ; l'informateur ne saurait plus en aucun cas être statique. Il fait partie de la chaîne qui va du chercheur universitaire à la réception des résultats de l'enquête et il s'inscrit dans l'espace social. Il en est partie prenante. Par ailleurs, il faudrait, à mon avis, que les approches de Bourdieu s'impose davantage chez les chercheurs universitaires qui demeurent bien frileux en ce domaine voire inquiets et notamment en ethnologie. Je sais bien, un peu à l'écart du milieu universitaire dans ma fonction d'ethnologue de terrain, un peu pris entre l'enquêteur et l'enquêté, j'ai peut-être pu saisir tout cela plus intuitivement n'ayant rien à y perdre en fait. Mais que peut-on perdre à réfléchir avec Bourdieu, à le redécouvrir ? Rien sinon gagner un peu plus de vérité et voilà bien quelque chose à ne pas négliger. En ce sens, le livre de Thiébaud-Lemaire est un rappel éloquent de l'apport inestimable dans les sciences humaines en général du travail si marquant du sociologue Pierre Bourdieu et c'est décidément une invitation à ne pas l'oublier.

NOUVEAUTÉ AUX ÉDITIONS CHARLEVOIX

PASCAL HUOT



ETHNOLOGUE DE TERRAIN

ÉDITIONS
CHARLEVOIX

Pascal Huot est un homme libre sur le terrain de la recherche ethnologique. Il est un peu l'héritier de l'ethnologue Marius Barbeau (1889-1969). Ces sujets d'étude sont variés et surprenants : Pierre Perrault et l'île aux Coudres, l'île aux Grues, la religion populaire, la question métisse au Québec et même la prostitution à Québec. Le livre *Ethnologue de terrain* est ainsi un livre fascinant qui saura plaire à un large public. Avec une préface de Serge Gauthier, Ph.D.

Pour se procurer ce livre :

Disponible dans les bonnes librairies du Québec (Diffusion Prologue) ou en remplissant la feuille jointe au présent numéro de la *Revue d'histoire de Charlevoix* ou sur notre site web : www.shistoirecharlevoix.com

Pascal Huot détient une Maîtrise en Ethnologie. Il exerce toujours son métier d'ethnologue sur le terrain en lien avec son travail de journaliste-photographe dans plusieurs médias québécois.



L'ATELIER DE MENUISERIE DE LA SOCIÉTÉ SIMARD & BOUCHARD

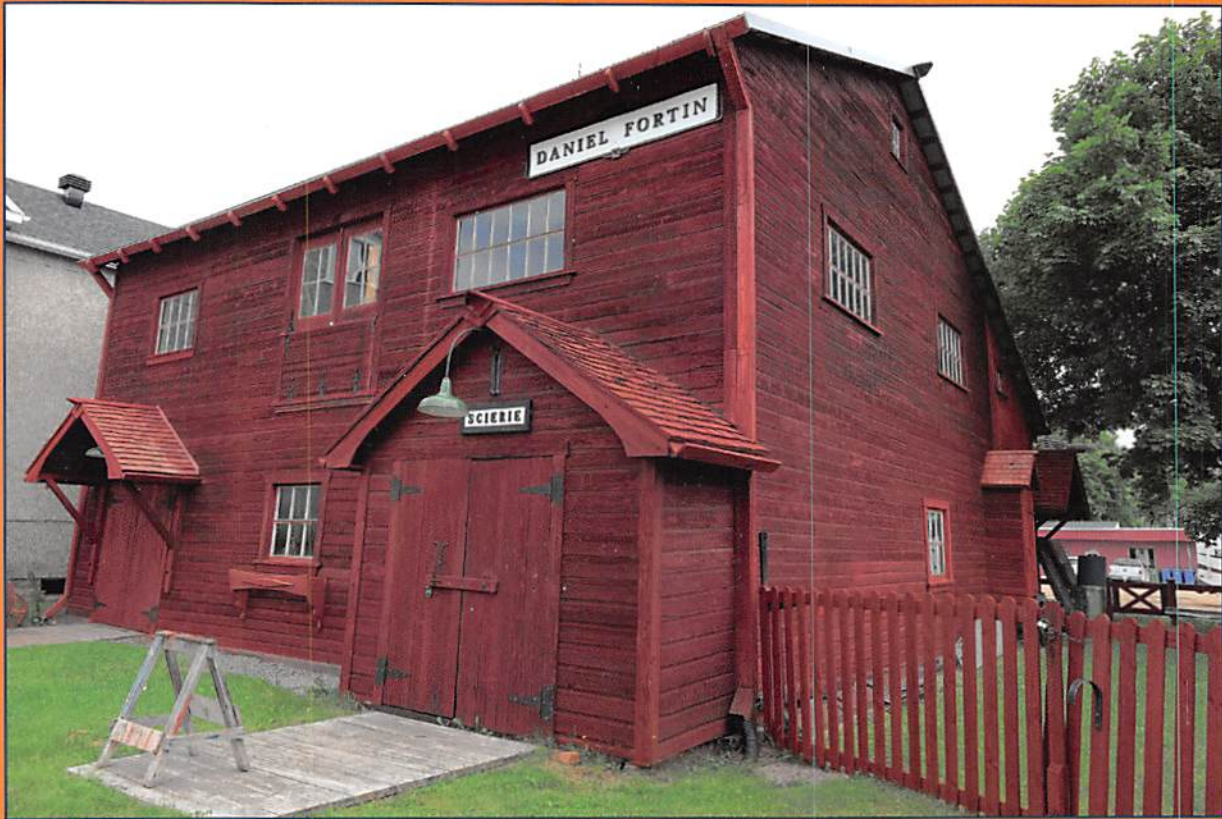


Photo Pierre Rochette

Bâtiment situé sur la rue Sainte-Catherine à La Malbaie



Photo Pierre Rochette

L'artisan de cette rénovation, Daniel Fortin, devant l'atelier de menuiserie